

LE SPORT



Une défaite crève-cœur contre les Devils

Même s'ils ont travaillé du début à la fin du match, les Nordiques ont malgré tout subi un échec crève-cœur de 2-1 contre les Devils du New Jersey, hier au Colisée. **S-5 et S-6**

SANTÉ PLUS



La psychologie au secours des enfants hyperactifs

La psychologie moderne obtient de bons résultats avec ses programmes de modification comportementale pour les enfants souffrant d'hyperactivité. Ci-dessus, Christiane Ferland, à l'écoute d'un enfant hyperactif. **B-16**

LE CANADA

Lyn McLeod décidée à prendre les rênes en Ontario

Lyn McLeod, première femme à diriger un des principaux partis politiques de l'Ontario, en remportant le leadership du Parti libéral, hier matin, a aussitôt dévoilé son objectif : devenir la première femme à la tête de sa province. **A-4**



LE MONDE

Amérique du Sud : le choléra frappe 350 000 personnes

Le bilan d'un an de choléra en Amérique du Sud est d'environ 3900 morts et de plus de 350 000 malades. Non seulement le Pérou, mais 6 autres pays sont affectés. **A-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	B-9 à B-13
Arts	A-13 et A-15
Automobiles	B-1 à B-3
Bridge	B-13
Décès	B-13 et B-14
Éditorial	A-14
Horoscope	B-13
Le Monde	A-10 et A-13
Louis-Guy Lemieux	A-5
Où aller à Québec	A-15
Québec et l'Est	B-6 à B-8
Santé plus	B-15 et B-16

TABLOID

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ciel variable ce matin, ennuagement graduel cet après-midi, neige tard ce soir. Vents de 15-25 km/h. Max. : -15. Min. : -18. Demain : nuageux avec neige passagère. **S-16**

Lucie La Roche se blesse en chutant



Un secouriste ramène Lucie La Roche au village après sa chute.

Sa participation compromise

ALBERTVILLE — Décidément, c'est la guigne pour les skieurs canadiens. Une autre tuile leur est tombée sur la tête hier quand ce fut au tour de Lucie La Roche, de Beauport, de chuter sur les pentes de Méribel lors d'une descente d'entraînement.

par MICHEL LAJEUNESSE
de la Presse canadienne

Blessée sérieusement au genou plus tôt en saison, La Roche avait

courageusement repoussé l'opéra-
Suite A-2, La Roche...

Autres textes et photos en pages S-1 à S-4



Conférence de Toronto

Les autochtones et Ottawa en désaccord

TORONTO (PC) — La Conférence constitutionnelle de Toronto s'est terminée hier sur un désaccord entre Ottawa et les leaders autochtones au sujet de l'ajout d'une sixième conférence portant uniquement sur la question autochtone.

Le ministre responsable des Affaires constitutionnelles Joe Clark estime que l'échéancier ne permet pas la tenue d'une telle conférence.

En revanche, il offre aux leaders des Premières Nations d'organiser pour eux une séance de discussion télévisée de deux jours au Parlement fédéral.

La discussion serait parrainée par un sous-comité de la commission Beaudoin-Dobbie dont le mandat serait prolongé de 15 jours, mais elle se tiendrait au mois de mars, après le dépôt du rapport Beaudoin-Dobbie et avant les offres fédérales.

M. Clark promet que les offres d'Ottawa qui doivent être rendues publiques à la mi-avril, possiblement le 10, tiendraient compte des préoccupations soulevées par cette discussion.

Mais les principaux leaders autochtones présents hier à la

conférence de Toronto disent que cette discussion ne pourrait pas remplacer la tenue d'une conférence sur la question autochtone.

Il est donc possible qu'il y ait deux conférences — celle du Parlement et celle de l'Institut Niagara.

Le chef des Premières Nations a expliqué hier qu'il veut une conférence semblable aux quatre dernières qui viennent d'être organisées : avec 200 personnes, durant trois jours et devant être considérée par la commission Dobbie-Beaudoin.

Celle que M. Clark propose ne réunirait qu'une centaine de personnes, ne durerait qu'une journée et demie et ne ferait pas partie du rapport Beaudoin-Dobbie, bien que le sous-comité soit appelé à rédiger un rapport séparé.

M. Mercredi tient également
Suite A-2, Conférence...

Autre texte en page A-3

À Deux-Montagnes

Saisie de 407 millions de cocaïne

DEUX-MONTAGNES (PC et AFP) — Un total de 543 kilos de cocaïne (407 millions \$) ont été saisis, en fin de semaine à Deux-Montagnes, à l'ouest de Montréal, par des policiers de la Sûreté du Québec, ce qui, selon ce corps de police, constitue la plus importante rafle de cette drogue jamais réalisée dans tout le Canada.

En tirant in extremis d'une fosse septique de Vaudreuil, il y a 10 jours, 142 kilos de coke, la Sûreté du Québec (SQ) posait de façon inusitée les premiers jalons de cette importante saisie de cocaïne.

Hier, des enquêteurs radieux étalaient pour les besoins des photographes et cameramen, au quartier général de Montréal, une partie de ces 685 kilos, soit 543, saisis samedi, de cette drogue arrivée à Montréal depuis la Colombie via la Californie.

La SQ a donc battu le record canadien qu'elle-même avait établi en collaboration avec les douaniers de Mirabel, le 15 avril 1991. Dans un hangar de l'aéroport, les policiers avaient trouvé 545kg de cocaïne, d'une valeur de 410 millions \$.

La drogue a été découverte samedi matin dans une maison « louée par les membres d'une organisation colombienne », à Deux-Montagnes, a indiqué la Sûreté du Québec.

Les policiers croient que toute cette cocaïne était destinée au marché montréalais.

Deux personnes, dont un évadé de prison, Guy Desjardins, 48 ans, ont été arrêtées dans le cadre de cette opération à laquelle ont participé une trentaine de policiers, a-t-on ajouté de même source.

Les policiers ont aussi appréhendé un suspect de 42 ans et trouvé dans son domicile de La-val 10 000 \$ en argent comptant et un revolver de calibre 38. Ils

seront accusés de trafic de stupéfiants et de possession dans un but de trafic.

Elles comparaitront, aujourd'hui, au palais de justice de Saint-Jérôme et devront répondre à des accusations de trafic de stupéfiants.

Suite A-2, Drogue...

L'état d'urgence en Algérie

ALGER (Reuter, AP, NYTNS, AFP) — L'état d'urgence a été décrété hier en Algérie, où le ministère de l'Intérieur a par ailleurs engagé une procédure de dissolution du Front islamique du salut (FIS) qui avait remporté la victoire au premier tour des élections législatives du 26 décembre dernier.

Ces décisions font suite aux violents affrontements entre forces de l'ordre et militants du FIS qui ont fait 40 morts et 200 blessés ces derniers jours à travers le pays. Elles surviennent un mois après le début de la répression de l'armée à l'encontre des musulmans fondamentalistes.

Suite A-2, Algérie...

Le « Souffloton » du Carnaval



Une trentaine de concurrents et quelque 500 spectateurs étaient au rendez-vous, hier, sur le stationnement du centre commercial Le Carrefour, dans le cadre du Souffloton mondial de Beauport, une des nombreuses activités au programme du Carnaval de Québec.

Textes et photos en pages A-2 et A-3

Négociez le meilleur prix à Québec et obtenez en plus un cadeau d'une valeur de

500\$

ACCORD

la voiture la plus vendue en Amérique du Nord

MODÈLE EXR

Coussin gonflable, moteur 140 CV, appuie-bras (côté conducteur), freins antiblocage (ABS), améliorations extérieures



YVAN BEAULIEU



GASTON BOUCHER



Le concessionnaire le plus près de vous
Ste-Foy lallier
2000, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy
sortie Jean-Talon Nord
(418) 687-2525

Suites de la première page

La Roche...

tion et avait accepté de continuer à souffrir pour s'assurer de participer aux Jeux d'Alberville.

Tout cela en vain, peut-être, puisque cette fois sa saison semble sérieusement compromise.

« Le genou est sorti de la rotule, a dit La Roche. Une chance que j'avais un support. La douleur est pire que lorsque je me suis blessée en décembre. »

« Je pense que je vais me reposer demain (aujourd'hui) et nous verrons ensuite. »

Brenda Rankin, chef de l'équipe féminine de ski, mentionne que le cas de La Roche sera réévalué de jour en jour, mais la blessure semble sérieuse.

« Il s'agit d'une légère luxation du tibia droit », a expliqué Mme Rankin.

Tout juste avant la période des Fêtes, La Roche s'était déchiré un ligament antérieur au même genou et elle porte maintenant un appareil pour lui permettre de skier.

« Elle était très souffrante immédiatement après la chute, a révélé Mme Rankin. Mais la douleur avait disparu à son arrivée au village. Elle s'est également écorché le genou gauche dans cette chute. »

La descente féminine est prévue pour le 15 février et Lucie La Roche aura donc six jours pour récupérer, si évidemment on décide qu'elle peut compétitionner.

Selon le médecin de l'équipe canadienne, Bernard Lalonde, La Roche pourrait ne pas prendre part à la descente, mercredi. « Si elle n'avait pas fait cette chute à l'entraînement, il n'y aurait pas de problème, a-t-il dit. Mais parce qu'elle n'a plus de ligaments, les os se déplacent et cause de l'inflammation. Ça va retarder sa guérison. »

Algérie...

L'état d'urgence a été décrété par le président du Haut conseil d'Etat, Mohamed Boudiaf, à compter de 20 h 00 locales sur tout le territoire algérien et pour une période de 12 mois éventuellement renouvelable si l'agitation sociale devait persister.

Hier soir, les rues d'Alger, où des fusillades avaient retenti ces deux dernières nuits, étaient pratiquement désertes.

La proclamation de l'état d'urgence a été décidée « à la suite des atteintes graves et répétées portées ces derniers jours à l'encontre de la sécurité des citoyens et de la paix civile », selon un communiqué diffusé par l'agence APS. Mohamed Boudiaf s'adressera à la Nation aujourd'hui.

Le ministère de l'Intérieur a annoncé un peu plus tard qu'une procédure de suspension et de dissolution du FIS avait été engagée « à la suite des multiples violations de la loi commises par l'association à caractère politique dénommée Front islamique du salut ».

« Cette procédure intervient après qu'il est devenu patent que cette association à caractère politique poursuit, au moyen d'actions subversives, des objectifs mettant gravement en péril l'ordre public et les institutions de l'Etat », a déclaré le ministère de l'Intérieur.

Fermeture du siège du FIS

Le décret sur l'état d'urgence donne notamment pouvoir au ministre de l'Intérieur, Larbi Belkheir, et aux préfets d'arrêter toute personne soupçonnée de constituer une menace pour l'ordre public.

Le ministre peut aussi limiter ou interdire la circulation de personnes dans des lieux ou un temps déterminés. Il peut aussi placer en résidence surveillée toute personne dont l'activité est considérée comme menaçante pour l'ordre public.

Quelques heures avant la proclamation de l'état d'urgence, le gouvernement avait fermé le siège du FIS qui a affirmé que la crise continuerait tant que durerait la répression.

Le FIS a déclaré dans un communiqué que la confrontation se poursuivrait avec « l'appareil infernal de la répression ».

Ce communiqué a été diffusé peu avant que la police ferme le siège du FIS à Alger et y arrête cinq personnes. La police a aussi fait fermer la mosquée Oumma, en face du siège du FIS.

Droque...

Hier, un communiqué de la SQ indiquait que d'autres arrestations étaient imminentes.

La cocaïne était emballée dans des paquets de plastique de 1 kg identifiés sous diverses appellations et placés dans des cartons.

Au cours d'une autre opération anti-droque, le même groupe de policiers avait arrêté le 31 janvier un couple québécois, Gaston Quesnel, 61 ans, et Louise Racine, 46 ans. Redoutant une intervention de la police, le couple aurait détruit environ 300 kilos de cocaïne entreposés dans leur maison, jetant notamment dans les toilettes 142 kilos de poudre blanche, pure à 100%. Les deux Québécois ont été formellement accusés vendredi de trafic de stupéfiants, selon le communiqué.

Samedi matin, vers 6 h 00, la SQ frappait un second grand coup. Dans plusieurs pièces au rez-de-chaussée de la résidence de Deux-Montagnes, les policiers ont découvert les 543kg de cocaïne. Les paquets étaient dans des boîtes couvertes de papier à emballage-cadeaux.

« Accomplishment of perfect quality for our best customer », pouvait-on lire sur l'emballage doré de certains des paquets d'un kilo de cocaïne. D'autres étaient marqués de faux sceaux de Rolex et Cartier, appliqués par les trafiquants.

Conférence...

à ce que sa conférence ait lieu avant le dépôt du rapport, soit le 28 février.

Plus réaliste, le représentant inuk Zebedee Nungak, doute que la conférence des autochtones puisse avoir lieu avant cette date.

M. Clark et les leaders des quatre groupes autochtones — les Premières nations, les Inuit, les Métis et les Indiens sans statut — se rencontrent aujourd'hui pour tenter de régler leur différend.

Progrès

La Conférence de Toronto qui a pris fin hier après trois jours de délibérations, aura toutefois permis aux autochtones de faire progresser leur cause, a estimé M. Mercredi.

Même s'ils ont été accusés par certains — dont le président du Conseil du patronat Ghislain Dufour — d'avoir « détourné » le débat sur la société distincte du Québec, les autochtones ont réussi à sensibiliser les participants à la conférence de Toronto aux revendications autochtones.

Samedi, la conférence s'est prononcée en faveur de la reconnaissance pour les autochtones du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.

Certains ateliers ont même dit oui à un statut de société distincte pour les autochtones. Hier, plusieurs ateliers ont demandé la tenue d'une conférence sur ces questions.

« C'est un progrès substantiel » de noter M. Mercredi.

Plusieurs membres de la délégation québécoise, dont le député Jean-Pierre Blackburn, ont salué la présence des autochtones à la conférence, refusant d'y voir un conflit entre les autochtones et le Québec.

« Nous avons tout à gagner de les écouter... pour en arriver à une solution qui puisse satisfaire à la fois le Québec, les autres provinces et les autochtones », a déclaré M. Blackburn à l'issue de la conférence.

M. Blackburn ne serait pas contrarié si la commission retardait de quelques jours la publication de son rapport pour aborder la question autochtone. Il croit de toutes façons que la commission aurait besoin de ces quelques jours supplémentaires.

Minorités linguistiques

Par ailleurs, la conférence de Toronto aura permis aux francophones hors-Québec et aux Anglo-Québécois de faire des gains politiques importants.

La Conférence s'est prononcée en faveur de l'obligation pour les gouvernements de « favoriser l'épanouissement et le développement » des minorités linguistiques au Canada, alors que la proposition fédérale ne parle que de « préserver » les minorités linguistiques.



Si votre coiffeur essayait cela sur votre tête

Pour tous les excentriques de ce monde, et pour tous ceux qui n'oseraient jamais, mais qui envient secrètement ceux qui ont le courage de se présenter en public avec des coiffures extravagantes, des maquillages invraisemblables et des costumes sortis de l'atelier d'un artiste fou, c'était la fête annuelle, hier soir : le 10e gala de coiffures et de maquillages excentriques du Carnaval.

par PASCAL LAPOINTE
LE SOLEIL

Un gala qui constitue aussi un rendez-vous annuel pour les connaisseurs : tous les noms du milieu de la mode de la région étaient présents dans la salle du Centre des congrès, au milieu de plus de 2000 spectateurs, 2500 selon les organisateurs — organisateurs qui furent même, pendant un moment, débordés en raison d'un succès qui avait dépassé leurs prévisions. L'édition 1991 avait attiré 1500 spectateurs.

Vingt-et-un participants s'affrontaient dans la catégorie amateur, et vingt dans la catégorie professionnelle, des chiffres jamais atteints en 10 ans, selon la porte-parole du gala, Céline Lessard. Une délégation de trois personnes (un coiffeur, un accompagnateur et un modèle) du Japon étaient également présentes hors-concours, dans le cadre d'un échange avec le Carnaval qui permettra au gagnant dans la catégorie professionnelle de se rendre à La-bas pour assister au Gala mondial de la coiffure.

Un modèle représentant un moulin à vent, le maquillage sur le visage, les épaules et dans le dos imitant les vieilles pierres et la chevelure représentant les ailes du moulin ; une coiffure « hiver-été », dessinant deux raquettes — la raquette de tennis et la raquette... d'hiver ; un modèle « mousson », habillée en paysanne, une gerbe de blés dans les bras et les cheveux dressés en de longs épis de blés... Et ceux-ci n'étaient que le hors-d'œuvre, a précisé après dix minutes la coanimatrice du gala, Charlotte Vézina, puisqu'il ne s'agissait « que » de représentants de la catégorie amateur.

La plupart des jeunes femmes servant de modèles ont dû subir un supplice de dix à douze heures avant d'aller ainsi déambuler pendant une minute sur l'estrade. Pour quelques-unes d'entre elles, la fatigue était visible.

Le non-initié ne le soupçonnerait pas, mais pour les créateurs de ces modèles — dans la catégorie amateur, il s'agit essentiellement d'étudiants — coiffeurs et autres designers de mode, il s'agit d'une expérience véritablement utile dans le cadre de leur carrière. Ce travail, a expliqué Charlotte Vézina, « sert à leur ouvrir des horizons nouveaux. » On se serait en effet douté que ce travail n'avait rien de celui de commun avec celui que peut vous faire votre coiffeur...

« Ce gala, ajoute la coanimatrice, c'est une occasion de prouver que la coiffure québécoise n'a rien à envier à celles des autres pays. » Chose certaine, la coiffure québécoise prouvait hier qu'elle pouvait être « flyée ».



Les mordus de la souffleuse à neige au « Souffloton »

Ma souffleuse est plus forte que la tienne !
— Tu viendras voir, Chose !

LE SOLEIL

Et naissait le Souffloton mondial de Beauport qui, deux ans plus tard, attirait hier une trentaine de concurrents et quelque 500 spectateurs sur le stationnement du centre commercial Le Carrefour.

Grand gagnant de la souffleuse à manchons, catégorie ouverte : Stéphane Boies, sur Polaris « boostée » d'un moteur de moto-neige de 90 forces ! A quand le moteur de Concorde ?

« Je venais juste de m'acheter une belle souffleuse toute neuve, puis mon chum aussi, raconte le fringant fondateur du souffloton, Gaétan Rosa, 41 ans. Après une bière et une autre, on se met à s'obstiner : la mienne est meilleure que la tienne et tout le tra-la-la. On décide de gager puis on fixe une date de compétition ».

Le frère de Rosa vient installer sa vieille souffleuse — retapée pour 1500 \$ en secret — aux côtés des deux autres le jour J... et gagne la compétition ! « On ne pouvait pas en rester là, explique Gaétan Rosa. Le souffloton était lancé ».

Fonctionnaire responsable de la paie au ministère des Transports, Gaétan Rosa organise le

souffloton avec ses frères Yvon, Michel, Christian et Serge, qui forment un clan particulièrement connu à Beauport, prétendent-ils. Les enfants Rosa mettent aussi l'épaulé à la roue. Et c'est une épouse Rosa qui a été élue reine du Souffloton mondial de Beauport, hier, en plus des autres belles-sœurs qui agissaient comme cheerleaders du concours. Tout ça sous le thème On s'vire l'hiver à l'envers !

Les Rosa ont associé ce dernier à la Fondation canadienne pour les maladies du cœur, ce qui leur a permis, hier, d'accueillir près de 1000 personnes à un Brunch de la souffleuse précédant la compétition. L'animateur radiophonique Simon Bédard, lui-même citoyen de cette ville, lançait au micro, en attendant la visite du Bonhomme Carnaval et des duchesses : « Je suis heureux que Beauport ait maintenant une activité qui lui soit propre. »

— Pourquoi un autre concours qui fait du bruit et qui dépense du pétrole, dans une période aussi vouée à l'écologie ? ose demander un journaliste.

« Parce que c'est spectaculaire ! de pétarader Gaétan Rosa. Et aussi parce que je trouvais que les

gens ne connaissent absolument par leur machine. Ils ne savent pas ce qu'ils achètent. Et pire que ça, ils ne savent pas ce qu'ils vendent ».

Le Brunch de la souffleuse était accompagné d'une exposition de souffleuses, de quatre roues et de moteurs hors-bord, pourquoi pas ? Sans compter le spectacle country qui faisait résonner ses amours toujours et cœur bonheur aux quatre coins du centre commercial.

« Quand on était p'tit gars, dit encore Gaétan Rosa, on avait une hâte folle de s'amuser avec notre premier moteur. On a toujours gardé ce goût quelque part en nous. Ce qu'on vise avec le souffloton, c'est devenir la 'formule Un' de la souffleuse ».

En attendant la « formule Un », les autres gagnants d'hier ont été : Jean Joli, sur Bocat, dans la classe 5-6-7 forces ; Guy Lavertu, sur Honda, dans la classe 8-9 ; Robert Garneau, sur Mastercraft, dans la classe 10-11-12.

Un prix spécial d'originalité a été remis aux adolescents Patrick Rosa, Yves Lessard et Pascal Gaudinault pour une minisouffleuse de leur cru. A peine plus gros qu'un fer à repasser, l'engin pourrait facilement débayer le stationnement du Colisée, en deux mois...

LA TROIS

LE SOLEIL

Le choléra a terrassé 3900 personnes en Amérique du Sud

(d'après AFP) — Le bilan d'un an de choléra en Amérique du Sud est d'environ 3900 morts et de plus de 350 000 malades.

Depuis le mois de février 1991, le choléra a atteint en Amérique Latine non seulement le Pérou, mais aussi l'Équateur, la Colombie, la Bolivie, le Brésil, le Chili, et depuis quelques jours l'Argentine.

— En Argentine, la première zone touchée est celle de Salta, au nord du pays, frontalière avec la Bolivie et le Paraguay. Selon des estimations officielles, l'épidémie pourrait atteindre Buenos Aires dans moins de 45 jours. Hier, la zone contaminée, où sévissent à cette époque des températures de 40 degrés, a été parcourue par le président Carlos Menem.

— Au Pérou, le choléra a fait plus de 2900 morts et plus de 300 000 malades, selon les derniers bilans officiels. Apparue à la fin du mois de janvier de l'année dernière au port de Chimbote (300 000 habitants), l'épidémie a touché pratiquement toutes les régions du pays y compris Lima, principalement ses quartiers marginaux, où sont dénombrés le tiers des cas de choléra. Les répercussions économiques sont très importantes. Le choléra a affecté le tourisme, la pêche et les exportations d'aliments pour un total de manque à gagner de 500 millions \$.

— L'épidémie a touché ensuite l'Équateur, où le choléra, depuis le 2 mars 1991, a fait 630 morts et 43 000 malades.

En Colombie, 229 personnes sont mortes du choléra, qui est apparu en juillet dernier. 13 100 malades ont été dénombrés dans le pays, où 70 % de la population rurale n'a pas d'eau potable.

Les zones affectées sont celles du département de Choco, dont la population est noire, du département de Narino, frontalier avec l'Équateur. Le ministère de la Santé a indiqué que le mal tendait à s'étendre dans des secteurs proches de la frontière avec le Venezuela, jusqu'ici protégé. Selon des sources sanitaires, 40 cas ont été détectés ces deux dernières semaines près de Cucuta, capitale de la province de Norte de Santander (nord-est de la Colombie).

— En Bolivie, l'épidémie est apparue le 26 août 1991, à Rio Abajo, à 30 km au sud-est de La Paz. Selon des informations de la Direction d'Epidémiologie, 700 personnes ont été placées sous contrôle sanitaire. 70 personnes sont décédées des suites du choléra qui a touché les départements de La Paz, de Cochabamba et de Tarija, au centre et au sud du pays. Dans les dernières semaines, 142 malades ont été dénombrés dans le département de Cochabamba et au cours des six derniers jours, le département de Tarija a connu 320 malades et 25 morts.

Ces derniers jours, le choléra a gagné diverses populations du Chaco bolivien, frontalier avec l'Argentine et le Paraguay.

— Au Brésil, les chiffres divergent, selon qu'ils viennent du ministère de la Santé ou des autorités amazoniennes. Selon le premier, le choléra a fait, depuis le mois d'avril 1991, 26 morts et 1785 malades, selon les secondes, le bilan serait de 2710 cas et 47 morts dans les seuls secteurs amazoniens, principales zones affectées.

— Au Chili, le choléra n'a fait que deux morts depuis le mois d'avril dernier, avec 49 malades, dont 41 cas à Santiago, Valparaíso et Concepcion.



Aujourd'hui au Carnaval.
11h à 20h. Symposium de peinture. Place Québec. Prix d'entrée: port de l'Écluse 1992.
11h30. Déjeuner des chefs d'entreprises. Centre des Congrès.
Tous les jours:
Concours national, provincial et international de sculpture sur neige. Entrée des Plaines d'Abraham.
Féerie sur glace (sculptures). Place du Palais.
Place de la Famille (animation). Plaines d'Abraham.

La revanche des perdants de 1981

La Constitution de Trudeau est répudiée

TORONTO — Tout ce qui était au cœur de la réforme constitutionnelle négociée par Pierre Elliott Trudeau en novembre 1981 avec le seul Canada anglais, est battue en brèche depuis quatre semaines. Dix ans après, le Québec et les peuples autochtones reviennent en force et sont en train de chambarder les mentalités.

une analyse de MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Le virage le plus important, pris en fin de semaine à la quatrième Conférence nationale de Toronto, est la réconciliation quasi unanime de groupes qui se portaient traditionnellement — et farouchement — à la défense des droits individuels, avec le principe des droits collectifs des deux principales minorités du Canada, la franco-québécoise, et l'autochtone. Ce fut toujours une hérésie au temps de Pierre Trudeau qui n'a jamais caché son objectif, avec l'enchaînement d'une Charte des droits et libertés, de protéger les citoyens contre la tyrannie des majorités et des gouvernements qu'elles contrôlent.

Le concept du droit d'un gouvernement de suspendre les droits individuels pour protéger, ou même promouvoir, les intérêts de sa majorité, était si

mal accepté que le gouvernement libéral considérait la clause dérogatoire comme un « échec pitoyable ». Et « la malignité de cette clause a éclaté au grand jour » en 1988, déplore Pierre Trudeau, quand le gouvernement Bourassa y a eu recours pour défendre sa politique linguistique. Le concept de la société distincte, qui revenait à donner des pouvoirs spéciaux à la majorité française du Québec, a ensuite été combattu par les mouvements féministes.

Toutes ces oppositions sont disparues en 1992 et il n'y a plus guère que les minorités ethniques qui s'inquiètent des possibles abus de pouvoir de la majorité. C'est un revirement qui ne laissera sûrement pas indifférent Pierre Trudeau et Clyde Wells. Deux facteurs expliquent ce virage à 180 degrés en moins de deux ans : la peur du Québec devient de plus en plus aiguë au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'échéance d'octobre 1992, et le

sentiment de culpabilité que le Canada anglais éprouve à l'égard des autochtones l'amène à accepter presque n'importe quoi.

Revendications liées

Même si les souverainistes québécois ont de la difficulté à le reconnaître, la stratégie du chef des Premières Nations de lier ses revendications à celles du Québec, a fait progresser la cause de la société distincte. Le Canada anglais ne peut pas accepter la primauté du droit collectif dans le cas des peuples autochtones et la refuser aux Québécois.

Le changement d'attitude a été rendu d'autant plus facile que la thèse des Trois Nations a fait beaucoup de chemin depuis une semaine. De même qu'en 1867, deux « nations » l'une anglaise et l'autre française, ont conclu un Pacte sans se soucier des peuples autochtones, de même en 1992, on parle de plus en plus d'un Pacte entre trois Nations, aux dépens cette fois de toutes les minorités que la Charte encourageait jusqu'ici à résister à l'assimilation. Mais la définition que les Canadiens anglais donnent de la Nation est ambiguë et très différente de celle que les Québécois ont en

tête. Selon Peter White, ancien conseiller supérieur de Brian Mulroney, cette vision des trois Nations « est un reflet fidèle de la réalité culturelle et juridique du Canada d'aujourd'hui, elle clarifie les raisons sous-jacentes des droits linguistiques et culturels de tous les Canadiens ».

Ce faisant, M. White s'est fait deux ennemis en fin de semaine. Les groupes ethniques d'abord, dont il nie les droits linguistiques de façon plutôt directe : « à l'exception des langues française et anglaise, souligne-t-il, aucune autre langue non-autochtone n'a jamais eu le statut de langue officielle au Canada ». Il ne lui reste plus qu'à suggérer l'abolition du ministère du multiculturalisme. Ses amis du Parti conservateur lui diront que ce peut être politiquement coûteux.

La nation québécoise

Les souverainistes rejettent eux aussi — et ils ne se sont pas gênés pour le faire en fin de semaine à Toronto — cette vision de trois « Nations » qui ne sont en fait que des « groupes culture-linguistiques ». Quant à eux, la Nation québécoise se fonde sur un territoire et sur des pouvoirs bien plus étendus qu'aux seuls domaines de la

langue, de la culture et du régime judiciaire. « Les propositions actuelles, qui limitent, en la définissant, la clause sur la société distincte, ferment la porte au rapatriement des pouvoirs qui vont avec » déplorait Carole Simard.

Les quatre conférences ont marqué d'indéniables progrès, mais il reste à voir à quel point ces groupes de 240 citoyens peu « ordinaires » rassemblés aux quatre coins du pays sont représentatifs de la masse. Il ne fait pas de doute cependant que les négociateurs fédéraux vont se servir des pseudo-consensus réalisés dans ces conférences nationales pour forcer la main des premiers ministres.

Le défi de la dernière ronde constitutionnelle, à laquelle les leaders autochtones seront présents, sera de satisfaire le Québec — qui en demande beaucoup — en l'absence du premier intéressé, Robert Bourassa, et de frustrer les peuples autochtones qui devront attendre une autre « ronde » pour exercer, à travers leur propre gouvernement, les droits collectifs qu'on leur reconnaît. Le Canada anglais devra choisir entre le sentiment de culpabilité et la crainte d'une rupture !

On peut figer la vie dans un monument de glace

L'hommage posthume du capitaine François 'Paco' Godio à sa femme Gabi, décédée il y a quelques mois à peine, a valu le Prix de la Ville de Québec à la Suisse hier, au concours international de sculpture sur neige du 38e Carnaval de Québec. David Blum et Adrian Dahler ont formé équipe avec Godio pour réaliser l'oeuvre intitulée *Hommage à Gabi et à la vie*.

LE SOLEIL

La démarche du capitaine suisse avait ceci de particulier que sa femme Gabi avait déjà œuvré à ses côtés plusieurs fois dans des concours internationaux et qu'elle est morte juste après avoir confirmé sa participation à celui de l'actuel Carnaval.

Trois artistes de l'Allemagne de l'Est ont pour leur part valu deux prix à la nouvelle Allemagne unifiée. La sculpture *Europe Unie* de Dietmar Oehme, Heiko Rudolf et Peter Fielder a mérité le Prix du Québec ainsi que le Prix des Artistes, ce dernier attribué par les participants mêmes du concours.

C'est *Le Carnaval colombien* d'Alvaro Cifuentes, Pablo Hurnando Van Wong et Guillermo Forero Loiseau qui a décroché le Prix du public, c'est-à-dire le seul à être attribué au vote des visiteurs. Le pénis en érection du personnage mythologique de l'équipe colombienne n'a pas manqué de piquer la curiosité de la foule et ne manquera sûrement pas de le faire encore davantage d'ici la fin de la semaine.

Le Prix du Carnaval de Québec a été décerné aux Costaricains Edgar Zuniga Jimenez, Franklin Zuniga Jimenez et Domingo Ramos Araya pour leur sculpture *L'Incommunication*.

Séparation et union

Au moment où beaucoup d'États du globe volent en éclats, il était frappant de voir autant d'équipes choisir l'union, l'unification ou la solidarité comme thèmes de travail. « Il ne faut pas oublier que nous sommes des artistes avant tout et que c'est beaucoup dans la nature des artistes de vouloir tout unir, a confié au SOLEIL la capitaine de la nouvelle Slovaquie indépendante, Lucka Koscak. Il y a aussi le fait qu'on ne se détache pas du jour au lendemain d'une aussi vieille et aussi importante réalité comme

celle d'un pays. Vous voyez, nous-mêmes, ici, on a eu comme premier réflexe de hisser le drapeau de la Yougoslavie ».

Si des pays éclatent pour donner naissance à de plus petits états indépendants, il y a aussi le contraire qui se produit parfois. Le capitaine allemand Dietmar Oehme n'allait pas manquer de souligner ainsi la parfaite cohérence du thème *Europe Unie*. « Nous venons de l'Allemagne de l'Est, a-t-il dit en faisant voir un macaron identifié de cette façon. Et dans notre cas, c'est maintenant une seule et grande Allemagne libre ».

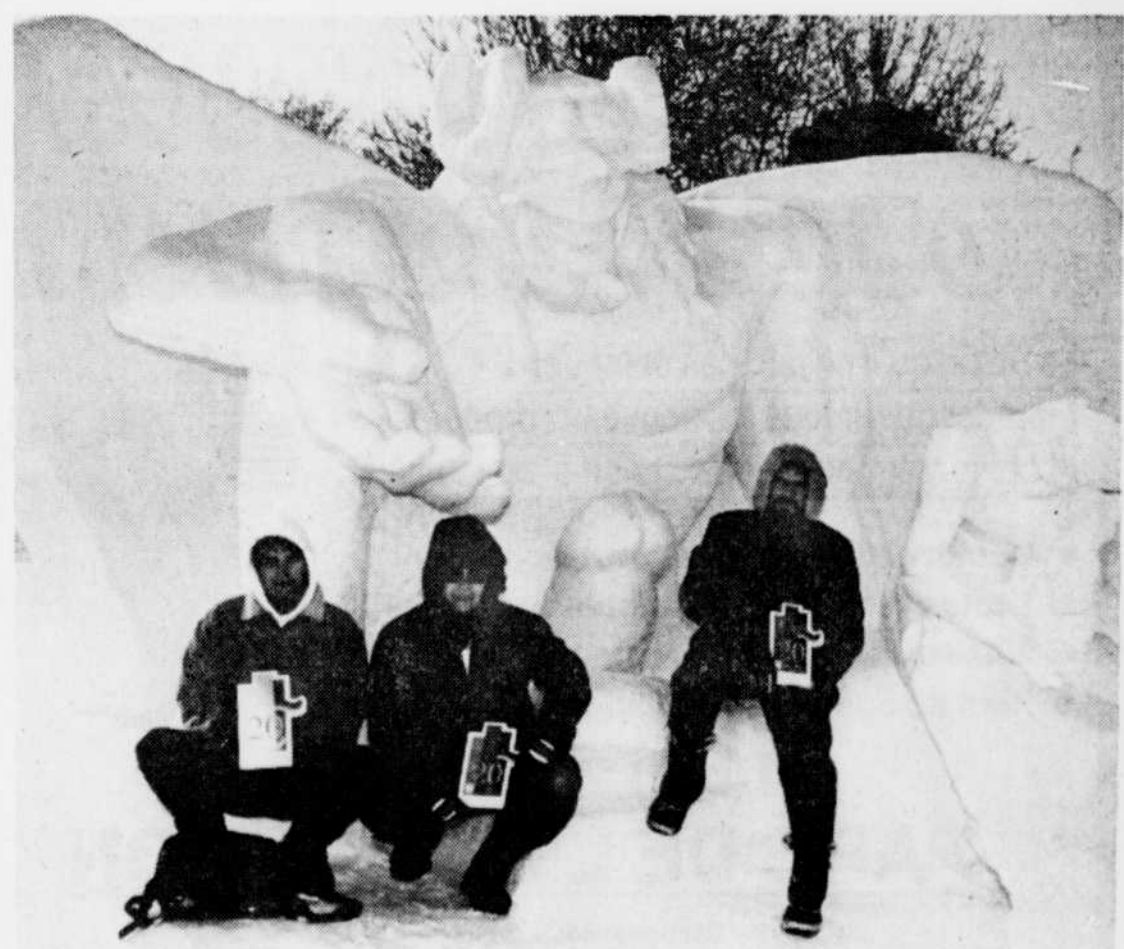
Après y avoir d'abord démenagé la compétition de sculpture nationale en 1991, les patrons du Carnaval ont aussi déplacé le concours international sur les Plaines, cette année ; dans la côte Georges V très précisément. Ce qui, de l'avis du président du concours international, M. Fernand Gravel, a suscité un fort regain d'intérêt. « Il y a plus de monde, cette année, a-t-il affirmé en entrevue, et plus de monde plus spécifiquement intéressé à la sculpture ».

Quant à l'oeuvre colombienne montrant une diable en « joyeuse » érection, elle continuait de soulever généralement les commentaires les plus approbateurs hier encore. « Il était temps qu'on nous montre la chose... », « c'est peut-être parce qu'on a été brimé tellement longtemps... », « enfin un organe mâle, depuis le temps qu'on nous montre les seins des femmes! », « y a rien là », « les gens ont peut-être voulu régler la question une fois pour toutes en votant pour le pénis »...

« Dans mon pays aussi, il y a des endroits très puritains où ce genre d'image est réprouvé, a confié le capitaine Alvaro Cifuentes. A Bogota, par exemple, ce tableau-là serait censuré. Mais dans les lieux où on montre la nudité, on montre aussi bien les organes mâles que les organes femelles ».



L'équipe allemande, composée des trois hommes qui tiennent leur trophées, Dietmar Oehme, Heiko Rudolf et Peter Fielder, tous de l'Est, a gagné le Prix du Québec et le Prix des Artistes.



Un diable en érection a valu le Prix du public aux Colombiens Alvaro Cifuentes, Pablo Hurnando Van Wong et Guillermo Forero Loiseau.

METRO 2 portes, 1992
55 milles au gallon
Moteur 3 cylindres
*Préparation et rabais inclus. Transport et taxes en sus.

UN ACHAT ÉCONOMIQUE AVANT D'ACHETER, VENEZ COMPARER

chez **MARLIN** Geo
Chevrolet Oldsmobile Inc.

c'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest, Québec
688-1212

MÉTRO berline 4 portes, 1992
Nouveau modèle avec grand coffre à bagages
Moteur 4 cylindres
*Préparation et rabais inclus. Transport et taxes en sus.

7740\$*
C'est tout un spécial!

8899\$*
C'est tout un spécial!

LA POLITIQUE

Selon un sondage fédéral

Hydro-Québec remporte la bataille « Grande-Baleine »

OTTAWA (PC) — Profitant du piètre état de l'économie, du soutien inégal dont jouissent les autochtones et de la méfiance à l'égard d'Ottawa,

Hydro-Québec a remporté, dans l'opinion publique, la bataille qui a entouré l'été dernier le projet Grande-Baleine, selon les résultats d'un sondage

fédéral obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Malgré l'inquiétude exprimée par

les Amérindiens et les groupes environnementaux, une majorité de Québécois sondés se sont dits favorables au méga-projet hydro-électrique. Plusieurs ont toutefois

signalé que leur opinion sur le sujet pouvait changer.

Le sondage réalisé pour le compte du ministère de l'Environnement démontre qu'en général et en ce qui a trait à la façon dont elle gère ses projets, Hydro-Québec reçoit un soutien populaire élevé. Toutefois, les personnes interrogées lui accordent une moins bonne note lorsqu'il est question de protection de l'environnement et d'information du public.

Les résultats du sondage suggèrent qu'Ottawa n'a que peu de crédibilité dans ce dossier. Au mieux, considère-t-on, le gouvernement fédéral devrait régler les questions autochtones et environnementales en coopérant avec son vis-à-vis québécois.

« Nous constatons que c'est une position difficile à défendre dans le contexte constitutionnel actuel, mais c'est néanmoins la seule avenue qui s'offre pour le moment », conseillait-on au fédéral.

Il y a deux semaines, les deux paliers de gouvernement et les chefs autochtones se sont entendus sur un plan d'évaluation et de révision des questions environnementales touchant le projet de

12,6 milliards \$, dont la réalisation impliquera le détournement de plusieurs cours d'eau et l'inondation d'un territoire de 4500 kilomètres carrés.

Le sondage réalisé en juillet par le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) auprès de 669 adultes québécois est considéré exact à 3,8 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Ces résultats semblent indiquer que les Québécois accordent plus d'importance à l'économie et à l'emploi qu'à l'environnement, bien que ce fait puisse être attribuable à la récession. Une majorité de sondés considère que la réalisation d'un projet de développement économique doit être envisagée, même s'il entraîne des changements environnementaux importants.

L'opposition des autochtones au projet recueillait des appuis. Mais, compte tenu de la proximité de la crise d'Oka, cette situation « pourrait changer rapidement si les revendications territoriales dépassaient les limites considérées acceptables par une population caractérisée, en grande partie, par son nationalisme conservateur », peut-on lire dans les conclusions.

Le Québec risque d'être pointé du doigt

À cause des Amérindiens, des projets hydroélectriques et de sa gestion des forêts, Québec pourrait se retrouver au banc des accusés lors du Sommet de Rio.

LE SOLEIL

Conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies chargé d'organiser le gigantesque forum, M. Pierre Marc Johnson croit que cette désagréable hypothèse pourrait se matérialiser lorsque tous les pays de la planète se réuniront en juin au Brésil pour discuter d'environnement.

« Cela se peut (que le Québec soit pointé du doigt) même si je ne le souhaite pas, répond M. Johnson, qui a prononcé une allocution récemment à Sainte-Foy. En raison de la texture de notre économie (qui repose sur les richesses naturelles), de l'hydroélectricité, de la question des autochtones, cela risque de se produire. »

Conférencier pour l'Association des étudiants en sciences économiques de l'université Laval et pour la section de Québec de l'Association canadienne pour les Nations unies, M. Johnson laisse entendre que le facteur amérindien pourrait peser lourd pour ce qui est du Québec. « C'est à croire qu'il y a plus d'autochtones ici qu'ailleurs au Canada même si, en réalité, on en trouve plus dans l'Ouest du pays », ramène-t-il comme impression de ses contacts avec les Européens.

M. Johnson indique que des interlocuteurs l'ont abordé en lui demandant s'il était vrai qu'un génocide était en train de perpétrer au Québec. Cette remarque, il l'a entendue avant que le chef huron Max « Oné-onti » Gros-Louis ne la lance sur les ondes de la télévision française. « C'est agaçant. »

« Pour les Européens, ce terme veut dire six millions de Juifs exterminés, la disparition d'un million et demi d'Arméniens, la mort des Indiens des Andes par les

Conquistadors. Il n'imagine le génocide comme la 'sédimentation' des tribus ou la 'décomposition du tissu social'. »

Québec y sera

M. Johnson souligne que ce sont toutes les sociétés développées qui risquent d'être mises en accusation par les pays moins bien nantis lors du Sommet Planète Terre. Ailleurs au Canada, la question forestière pourrait valoir des ennuis à la Colombie-Britannique ; celle du poisson, à Terre-Neuve. Sur la scène internationale, même la très « verte » Norvège « se fera taper dessus parce qu'une de ses sociétés d'État, Norsk, produit des engrais. »

Celui qui a occupé sous le Parti québécois le poste de premier ministre se dit d'avis que le gouvernement libéral de Robert Bourassa se prépare adéquatement à faire face à la musique. « M. Bourassa en Europe, Hydro-Québec, à New York, il semble se développer une présence après un long silence. »

Il y a quelques mois, l'Union québécoise pour la conservation de la nature a accusé la province de ne pas occuper toute la place possible pour défendre ses intérêts à Rio. Ce n'est pas l'avis de M. Johnson.

Comme le Québec n'est pas un État souverain, il doit passer par la délégation du Canada. « Meech et le boycott des conférences fédérales provinciales n'ont pas simplifié les choses. Mais j'ai senti un

intérêt, du côté d'Ottawa, d'ouvrir la porte. » Il avance aussi que les Québécois pourront s'exprimer sur les tribunes parallèles au Sommet.

Le ministre québécois des Affaires internationales John Ciacia n'a pas encore décidé qui fera partie de sa mission à Rio. Phénomène surprenant pour un néophyte, le ministre de l'Environnement, M. Paradis, pour l'instant, pourrait ne pas être du plus grand rassemblement jamais organisé à propos de l'écologie.

Rien pour scandaliser M. Johnson. « À la limite, j'aimerais mieux que ce soit le ministre des Finances ou de l'Agriculture qui y aille. Ce qui m'inquiète, c'est qu'il se trouvera beaucoup de ministres de l'Environnement. Or, eux, ce sont des convertis. »

Le nouvel objectif de Lyn McLeod

Devenir la première femme à la tête de l'Ontario



Lyn McLeod a célébré en compagnie de ses deux filles, Kristen à droite et Dara à gauche, son accession au leadership du parti Libéral ontarien.

HAMILTON (PC) — Lyn McLeod, première femme à diriger un des principaux partis politiques de l'Ontario, venait à peine de remporter la course au leadership du Parti libéral, dimanche matin, que déjà elle laissait entendre n'avoir pas du tout l'intention de s'arrêter là. Son objectif : devenir la première femme à la tête de la province.

« Les femmes ont parcouru beaucoup de chemin pour pouvoir prendre davantage leur place en politique », a déclaré la nouvelle chef de l'opposition, hier, en conférence de presse.

« La province est mûre pour avoir un premier ministre qui ait le type de compétence, de principes et de leadership qu'elle recherche, indépendamment du fait que ce premier ministre soit un homme ou une femme. »

L'ancienne ministre dans le gouvernement de David Pederson est favorable au libre choix en matière d'avortement, souhaite que

le gouvernement rationalise ses opérations pour éviter les doublons coûteux et considère qu'il revient aux municipalités de décider si les commerces doivent ouvrir leurs portes le dimanche.

Sous sa direction, a-t-elle assuré, le Parti libéral n'adoptera pas un changement important de position que ce soit vers la droite ou vers la gauche.

Elle fera la promotion de l'« entrepreneurship » et des libertés individuelles, mais pas au détriment des mesures sociales qui sont là pour aider les plus démunis.

Ancienne ministre

Mme McLeod, qui est âgée de 49 ans, connaît depuis 20 ans une carrière politique fructueuse. Cinq tours ont été nécessaires pour qu'elle soit déclarée gagnante de la course au leadership du Parti libéral ontarien.

Anciennement présidente de la commission scolaire de Thunder Bay, elle a dirigé les ministères de l'Énergie, des Ressources naturelles et des Collèges et Universités au sein du cabinet de l'ex-premier ministre David Peterson.

Née en 1942 à Winnipeg, elle détient une maîtrise en psychologie et a travaillé, en début de carrière, auprès des enfants et des adolescents. Elle représente la circonscription de Fort William.

Ses trois années de présence au cabinet — qui ont pris fin avec la défaite électorale des Libéraux aux mains des Néo-Démocrates, en 1990 — lui ont valu la réputation d'être une ministre compétente mais relativement terne.

Pour son mari, Neil, un médecin de famille, il n'y a rien là d'étonnant. Son épouse, explique-t-il, ne s'est pas lancée en politique pour devenir une vedette.

« Elle n'est pas devenue chef de parti pour satisfaire son ego, explique-t-il. Elle est là parce qu'il y a du travail à faire. »

Mme McLeod tirait de l'arrière dans la course à la succession de l'ex-premier ministre David Peterson. Lors de l'ouverture du congrès au leadership, Murray Elston, un ex-ministre influent du cabinet Peterson, détenait une avance de 52 voix avant la tenue du premier tour. Son avantage s'est toutefois dissipé au troisième tour, Mme McLeod détenant alors une mince avance.

EXPO HABITAT

LE GRAND SALON DE L'HABITATION

Le Salon qu'il ne faut pas manquer pour découvrir tous les nouveaux produits et comparer pour mieux choisir et économiser.

- Construction, rénovation, décoration
- Toutes les réponses en matière d'habitation
- 200 exposants : À visiter absolument
- Rien de comparable à Québec

14 au 23 FÉVRIER
PARC DE L'EXPOSITION

Entrée : Générale, 6 \$; + de 65 ans, 5,50 \$
Enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte, gratuit

HEURES D'OUVERTURE

Le vendredi 14, 18 h 30 à 22 h ;
les samedis, 11 h à 22 h ;
les dimanches, 11 h à 18 h 30 ;
lundi à vendredi, 14 h à 22 h.



APCHQ
ASSOCIATION PROVINCIALE
DES CONSTRUCTEURS
D'HABITATIONS DU QUÉBEC INC.

Quand le confort compte, comptez sur Naturalizer

Quand vous recherchez une chaussure qui est assez confortable pour passer à travers votre journée, comptez sur Naturalizer. Leur confort et leur style les rendront vite vos favoris.

Des souliers de toilette, de marche, des bottes d'hiver, des souliers doublés.

SOULIERS AUTOMNE-HIVER
Seulement **29⁹⁸**

BOTTES D'HIVER
À partir de **49⁹⁸**

Profitez de nos meilleurs rabais présentement dans tout le magasin

Confort - Choix - Qualité
Grandes 4 à 11
Largeurs 3A à EE

NATURALIZER
Place Laurier, Ste-Foy - 658-7224
Mail sud, près de la Baie

PARTICIPEZ AU CONCOURS
à la rencontre de
JIMMY DEAN

DU 6 AU 19 FÉVRIER 1992
DU LUNDI AU VENDREDI
ÉCOUTEZ CJMF. LISEZ LE SOLEIL
ET GAGNEZ!

Le fils de James Dean est vivant!

RÉPONDEZ À LA QUESTION QUI SERA POSÉE À CJMF sur l'heure du midi, TROUVEZ la réponse dans le quotidien LE SOLEIL et

GAGNEZ DEUX BILLETS pour assister à la GRANDE PREMIÈRE de la pièce JIMMY DEAN de E. GRACZIK adaptée par Robert Vézina, le 20 février au Théâtre de la Bordée et un bon d'achat de 15 \$ du Flash Café, situé à Place de la Cité à Sainte-Foy. Une valeur de 50 \$.

72 personnes pourront assister à la grande première de la pièce Jimmy Dean. Cette pièce sera présentée du 18 février au 14 mars 1992 au Théâtre de la Bordée. Tél.: 694-9631

Les billets sont présentement en vente au Flash Café, Place de la Cité à Sainte-Foy, et au Pub Saint-Alexandre, 1087, rue Saint-Jean, Québec.

une collaboration

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Le Théâtre
BLANC
EN COOPÉRATION AVEC
T

THÉÂTRE DE LA
COMMUNE

Flash
Café

Ultramar commencera à décontaminer certains sols à partir du printemps

MONTREAL (PC) — La compagnie Ultramar se dit en mesure de décontaminer, dès le printemps, des sols souillés par des hydrocarbures légers comme l'essence. La pétrolière a mis au point ces méthodes avec l'aide de la firme Biogénie de Québec, dans le cadre du programme de remplacement de ses réservoirs souterrains.

Québec estime à quelque 40 000 le nombre de réservoirs de pétrole enfouis dans le sol du territoire et qui laissent fuir leur contenu dans l'eau et la terre au rythme de 20 millions de litres par année. Ces réservoirs se trouvent dans les stations-service, chez les compagnies de transport, et chez d'autres utilisateurs.

Pour répondre aux normes gouvernementales régissant ce secteur, les compagnies se mettent à remplacer leurs vieux réservoirs et trouvent souvent, effectivement, des sols contaminés.

«Avant, on disposait des sols souillés dans des sites d'enfouissement», relate M. Bruce Tremblay, directeur principal, affaires environnementales, chez Ultramar. Maintenant, c'est presque devenu une mission impossible. On a dû innover. Les techniques que nous utilisons ne sont pas vraiment nouvelles en laboratoire, mais il a fallu les adapter pour notre type de terrain.»

Bioventilation

Les méthodes utilisées par Ultramar relèvent de la biotechnologie. Les deux principales sont : la ventilation des sols et la biodégradation des substances pétrolières par la stimulation de bactéries

«pétrovores» déjà présentes dans le sol.

La ventilation des sols consiste à aspirer les hydrocarbures les plus volatiles de la terre en tas. Ces substances sont ensuite captées par des filtres à charbon actif ou encore sont dégradées dans un filtre organique de compost. Le sol peut simultanément être nourri d'azote et de phosphore, des éléments qui favorisent la croissance des bactéries déjà présentes dans les sols, et qui transforment les hydrocarbures en eau et en gaz carbonique.

En pratiquant les deux techniques simultanément, Ultramar dit faire de la «bioventilation».

En juillet dernier, Ultramar inaugurerait son premier centre de recyclage des sols contenant des hydrocarbures légers, sur le terrain de son centre de distribution, rue Marien à Montréal-est, centre qui a été exploité dans le cadre d'un projet-pilote.

Un deuxième centre de traitement du même genre est actuellement en construction près de la raffinerie de Saint-Romuald, en banlieue de Québec. «Dans quelques mois, nous espérons obtenir du gouvernement un certificat d'exploitation permanent», affirme M. Tremblay.

Au cours des traitements effectués en 1991, les sols reçus par le centre de Montréal-est contenaient entre 300 et 3000 parties par million de produits pétroliers. Notons qu'une concentration de 50 ppm se situe à la limite de détection et qu'elle constitue la norme acceptée par le ministère de l'Environnement pour les sites résidentiels.

«Quatre-vingt quinze % des sols que l'on a traités étaient propres à un usage résidentiel, affirme M. Tremblay. Ils contenaient moins de 50 ppm d'hydrocarbures.»

Par ailleurs, la terre contenant entre 50 et 150 ppm d'hydrocar-

bure peut servir à remblayer les sites industriels. «On s'en débarrasse ainsi presque sans coût», explique M. Tremblay. Il y a toujours un chantier quelque part qui a besoin de terre.»

«Quant au site du réservoir lui-même, il est maintenant propre, poursuit M. Tremblay. Cela élimine notre responsabilité à long terme face aux sites contaminés.»

Ultramar a développé ces techniques strictement pour ses besoins et ne compte pas se recycler en entreprise environnementale. «Il n'est pas dit, cependant, que nous n'aidons pas une autre pétrolière qui serait dans le pétrin, par exemple à la suite d'un bateau échoué», précise M. Tremblay.

Armes à feu: le lobby passe aux actes

OTTAWA (PC) — Le lobby des armes à feu encourage les détenteurs d'armes de chasse ou de collection à accroître leur contrôle sur les instances politiques locales afin de relancer la lutte contre la nouvelle Loi canadienne sur le contrôle des armes à feu. Cette loi interdit l'importation des fusils d'assaut militaires et renforce les contrôles existants sur les autres armes. Les règlements accompagnant la nouvelle loi font toujours l'objet de discussions au sein du comité d'experts formé par la ministre de la Justice Kim Campbell. Des membres de la National Firearms Association (NFA), qui est à l'origine de ce mot d'ordre affirment qu'ils passeront bientôt à l'action. La NFA incite ses 50000 membres à s'impliquer dans les associations de comté de tous les partis, même du Reform Party.

«Tant et aussi longtemps qu'on est encore loin de la période des assemblées locales d'investiture, les associations de comté de la plupart des partis sont plutôt petites, a déclaré M. Tomlinson. On ne contrôle pas les gens qu'on recrute dans les associations de comté. Ce qu'on fait, ce sont des programmes d'éducation.»



Louis-Guy LEMIEUX

Une question sans réponse

Comme tous les contribuables qui veulent savoir à quoi servent leurs impôts et taxes, j'attendais impatiemment les explications du maire L'Allier à son retour de vacances au sujet de son «conseiller spécial», Jean-Noël Tremblay.

Les questions posées dans cette chronique étaient pourtant simples. Sur quels dossiers précis M. Tremblay travaille-t-il depuis sa nomination il y a huit mois? Quelle est la nature des quatre rapports écrits qu'il aurait remis au maire de Québec? Comment expliquer qu'il n'ait pas encore trouvé le temps de s'installer dans le bureau mis gracieusement à sa disposition par la ville?

Au lieu de répondre à ces questions qui concernent tous les citoyens, M. L'Allier a tenté de noyer le poisson en attaquant, de façon calomnieuse, la réputation professionnelle, donc la crédibilité, de l'auteur de cette chronique. Triste transparence.

Au nom d'une saine gestion de la chose publique, il faudra bien pourtant qu'on nous dise un jour clairement si Jean-Noël Tremblay est un fonctionnaire assis, par privilège, sur une tablette en or ou un conseiller spécial utile dans les dossiers liant la ville et le fédéral, et comment?

M. L'Allier voudrait trouver un traitement de complaisance à son endroit et à l'endroit de son administration dans cette chronique urbaine non partisane. Il se trompe de chroniqueur et de journal.

Tant que je la signerai, cette chronique continuera de regarder avec curiosité évoluer une ville et une région attachantes qui n'atteindront pas l'autre siècle sans avoir vécu des bouleversements majeurs. Et s'il devait y avoir complaisance, ce serait à l'endroit de ses habitants, exclusivement.

La rue Laurier (suite)

La jolie petite maison sise au 490, rue Laurier, et démolie il y a 10 jours par son nouveau propriétaire pour permettre la construction d'une luxueuse résidence unifamiliale continue de faire parler d'elle.

Après la mise en demeure contre la ville de trois citoyens riverains qui tentent de s'opposer à une construction qui, disent-ils, diminuera leur qualité de vie, la valeur de leur propriété et la beauté architecturale de la rue Laurier, M. Gilles Laberge, le nouveau proprio apporte ses arguments dans le débat.

Selon l'architecte Patrice LaRochelle, de la firme LaRochelle Peirolo, la «romantique» petite maison démolie ne possédait en réalité qu'une bien faible valeur architecturale. Ce bâtiment d'antant du premier tiers de ce siècle ne serait aucunement significatif dans l'histoire architecturale de Québec et «présentait de plus un état de délabrement avancé et une pauvre qualité originale de construction».

L'architecte de M. Laberge avance que la petite maison aurait abrité un garage et des écuries. Elle aurait été à l'origine une dépendance du 510, rue Laurier.

«L'absence de sous-sol, le niveau du rez-de-chaussée anormalement bas ainsi que l'absence de boiserie et d'ornementation à l'intérieur viennent renforcer cette théorie», dit l'architecte. À l'extérieur, le revêtement de crépi et les lattes de bois appliquées «étaient en réalité un fardage vaguement inspiré du style Néo-Tudor dont on retrouve par ailleurs quelques exemples remarquables à Québec», dit-il.

L'architecte LaRochelle a dessiné les plans de la future bâtisse. Il estime que le 490, Laurier, ne sera pas une autre déchirure dans le tissu urbain, bien au contraire.

«La résidence actuellement en construction viendra prolonger cette lignée de résidences prestigieuses en bordure des plaines d'Abraham», précise M. LaRochelle. Selon lui, la résidence présentera une architecture d'esprit contemporain conçue pour s'harmoniser avec cet ensemble urbain distinctif formé par la rue Laurier et le parc Jeanne-d'Arc.

«Le projet présente une hauteur respectant l'échelle des constructions du quartier ainsi qu'un alignement conforme à la trame urbaine; la distance entre les corps principaux des bâtiments voisins sera identique aux marges moyennes observées dans le secteur. Le fait d'ombrager certaines fenêtres d'une résidence adjacente n'est pas un argument prioritaire face à l'harmonie globale de l'ilot et du parc», soutient l'architecte.

Menace de grève à la STCUM

MONTREAL (PC) — Les employés d'entretien de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) menacent de déclencher une grève générale. Réunis hier en assemblée générale spéciale, les employés ont donné trois semaines aux dirigeants de la société pour en venir à une entente sur la gestion des fonds de pension, à défaut de quoi divers moyens de pression seront mis en oeuvre. Les employés de soutien de la STCUM sont les seuls à ne pas avoir accepté que la société finance ses compressions budgétaires à même le surplus des caisses de retraite.



Transports Canada

Transport Canada

APPELS D'OFFRES

LES OFFRES SOUS PLI CACHETÉ correspondant au projet figurant ci-dessous, devront être adressées à:

Spécialiste régional Services des marchés Transports Canada
101, boul. Champlain
Québec (QUÉBEC)
G1K 4H9
Tél.: (418) 648-3056

avec la mention du nom et numéro du projet à la date limite spécifiée, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement. Les documents relatifs à l'appel d'offres pourront être obtenus au bureau du Spécialiste régional, Services des marchés.

PROJET

DT-2015 Travaux de ventilation et de climatisation aux édifices de la Garde côtière canadienne - Sorel.
DATE DE FERMETURE Le 24 février 1992 - 15 heures, heure en vigueur localement.

DÉPÔT: 50\$

POUR RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES: M. André Bélanger (418) 648-3571

On peut aussi consulter les plans, devis et autres documents de soumission à l'adresse susmentionnée ou aux bureaux de l'Association de la Construction de Québec et Montréal.

INSTRUCTIONS

Le dépôt correspondant aux plans et aux spécifications pourra être effectué sous la forme d'un chèque bancaire certifié à l'ordre du Receveur général du Canada et sera restitué si les documents sont rendus en bon état moins d'un (1) mois depuis la date d'ouverture des offres.

Pour être prise en compte, chaque offre devra être soumise sous la forme prévue par le Ministère et accompagnée du cautionnement stipulé dans les documents relatifs à l'appel d'offres.

L'offre retenue ne sera pas nécessairement la plus basse ni celle qui répond à tel ou tel critère donné.

Canada

LE BON CHOIX!

C'est le temps d'inscrire votre enfant à une éducation supérieure en anglais* avec des services tels:

- personnel dévoué et dynamique
- français langue seconde et maternelle
- service de garderie
- l'apprentissage coopératif
- centres informatiques à la fine pointe de la technologie
- centre de sciences naturelles
- cours de philosophie adaptés pour jeunes
- sports, théâtre et bien d'autres.

Mais téléphonez sans délai.

La période d'inscription se termine le 14 février.

Quebec High - 683-1953
Holland Elementary - 681-7705
Ste-Foy Elementary - 651-4396
Portneuf Elementary - 286-4415
Valcartier Elementary - 844-2233

ou: Commissions scolaires régionale
Eastern Quebec et Greater Quebec
2046, ch. St-Louis
Sillery, QC G1T 1P4
688-8730

* Informez-vous des critères d'admissibilité à l'enseignement en anglais.

Beau matin pour tomber malade!



Ski de 8h30 à 12h30

22 ans et +	14,75\$
15 à 21 ans	12,00\$
7 à 14 ans	9,25\$

Ça va être ... RELAIS

À quelques centimètres de Québec

Bel après-midi pour débrayer!



Ski de 15h à 18h

22 ans et +	9,25\$
15 à 21 ans	7,25\$
7 à 14 ans	5,50\$

Ça va être ... RELAIS

À quelques centimètres de Québec

REER DESJARDINS

La caisse populaire Desjardins

Taux recommandé par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec à ses caisses affiliées.

REER À TAUX FIXE

- Nouvelle contribution
- minimum 500\$
- 52 mois

8 1/2%

Les taux peuvent varier sans préavis.

La conférence des premiers ministres sur l'économie

Ottawa refuse toujours de toucher à la politique monétaire

OTTAWA (PC) — Le chômage est en hausse, les usines ferment en série, l'économie chancelle, les citoyens ont la déprime et, de tous côtés, les appels à l'aide se multiplient.

Face à de telles pressions, la salle où aura lieu aujourd'hui la conférence des premiers ministres sur l'économie risque de ressembler à une véritable cocotte-minute.

Les premiers ministres provinciaux en ont assez des mauvaises nouvelles. Ils veulent de l'action. Quant aux solutions, ils en ont plusieurs en tête, sans compter celles que leur ont soumises les syndicats, les gens d'affaires et les différents partis politiques. Ottawa, de son côté, n'exclut rien, promettent les hauts fonctionnaires.

Mais si le gouvernement fédéral a des suggestions de son cru, c'est aujourd'hui, en l'absence de

Robert Bourassa, que nous l'apprenons car jamais le fédéral n'en a fait état.

En fait, depuis la dernière conférence des premiers ministres sur l'économie en décembre, Ottawa s'est montré excessivement prudent, hanté par la taille de sa dette et de son déficit et soucieux de ne pas relancer l'inflation.

Résultat : le gouvernement fédéral ne cesse depuis de jouer l'éteignoir avec un grand nombre de propositions.

Ainsi, lorsque l'Ontario, l'Alberta, les constructeurs d'habitation et le Parti libéral du Canada ont demandé qu'on permette l'utilisation des fonds investis dans

des régimes d'épargne-retraite pour l'achat d'une première maison, ils ont heurté un mur de scepticisme.

Le premier ministre Mulroney et les fonctionnaires des Finances n'ont pu s'empêcher de faire la liste des risques que pose une mesure semblable.

On s'est demandé ce qui arriverait si d'autres secteurs économiques voulaient bénéficier du même avantage.

On s'est interrogé sur l'impact de cette mesure sur les revenus de pension des personnes qui prendraient avantage du programme.

La Nouvelle-Écosse et quelques fonctionnaires ont suggéré de réduire la TPS d'un ou plusieurs points pour une durée limitée. La réponse fut subite.

D'où viendront les revenus

manquants pour payer les dépenses gouvernementales si ce n'est de nouveaux emprunts ? Il n'en est donc pas question, a rétorqué le ministre des Finances Don Mazankowski.

L'Ontario, le chef libéral Jean Chrétien et la Fédération canadienne des municipalités ont proposé au fédéral d'investir des millions pour devancer la réalisation de projets d'infrastructures municipales et routières. Ottawa a encore répliqué qu'il ne pouvait s'engager à y investir car il refuse de s'endetter.

Les taux d'intérêt et le niveau du dollar font des mécontents ? Tant pis. Ottawa refuse de tripoter la politique monétaire. De l'avis des hauts fonctionnaires, ce serait mettre en péril les gains faits sur le plan de l'inflation, des taux d'intérêt et de la baisse lente mais

graduelle du dollar.

À leur avis, la solidité de la reprise économique, attendue au milieu de l'année, serait minée au profit de quelques gains économiques à court terme.

Depuis décembre, le message fédéral est clair. Ottawa n'a aucune marge de manoeuvre à cause de l'importance de la dette nationale. Il y a plus d'une semaine, le premier ministre Mulroney insistait sur le sujet dans un discours devant le Confederation Club d'Ottawa.

Il rappelait que sur chaque dollar recueilli par Ottawa, 36 cents servaient uniquement au paiement des intérêts de la dette canadienne. Dans les six pays les plus industrialisés, on accorde en moyenne 20 cents sur chaque dollar pour le même genre de paiement, a soutenu M. Mulroney.

Si le paiement des intérêts de la dette canadienne était du même ordre de grandeur, a-t-il ajouté, Ottawa aurait 19 milliards \$ de plus dans ses coffres pour finan-

cer ses programmes.

Malgré ses contraintes financières, le fédéral ne peut être insensible aux pressions de la population qui en a assez d'assister impuissante aux pertes d'emplois. Les Canadiens craignent pour leur avenir et ils veulent que le gouvernement fasse quelque chose.

Sans abandonner leur position, les hauts fonctionnaires fédéraux ont montré un premier signe d'ouverture vendredi. Ils ont indiqué qu'Ottawa n'était pas fermé à l'idée de réorganiser ses priorités afin de libérer des fonds pour mettre en oeuvre certaines solutions.

Quels programmes ou ministères pourraient être touchés par ce réaménagement ? « Attendez le budget », de répondre les fonctionnaires aux journalistes impatients. Et ils ont bien averti que les premiers ministres n'étaient pas réunis à Ottawa pour concocter le prochain budget fédéral attendu pour la fin février.

Les premiers ministres se réuniront en privé et devant les caméras de télévision, une séance publique étant prévue ce matin. Ils en profiteront pour aborder d'autres problèmes concrets comme le magasinage transfrontalier et les barrières au commerce interprovincial.

Quant au message du Québec, il sera transmis, comme en décembre, par le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque et non par le premier ministre Robert Bourassa.

REER DESJARDINS

La caisse populaire Desjardins

Taux recommandé par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec à ses caisses affiliées.

REER À TAUX FIXE

— Nouvelle contribution
— minimum 500 \$
— 52 mois

8 1/2%

Les taux peuvent varier sans préavis.

METTEZ DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Attribution du condo le
samedi 7 mars 1992 à 13 h,
parmi les 25 finalistes.

CONDOMINIUMS
LE SAINT-LAURENT
1500, boul. de la Chaudière, #104
(coin Saint-Félix) Cap-Rouge
650-2499 / 683-0665



De plus, un prix d'une valeur de 3 000 \$ incluant, sècheuse, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle et four à micro-ondes si le gagnant est un abonné du quotidien **LE SOLEIL**

PARTICIPEZ AU CONCOURS
ET COUREZ LA CHANCE DE

GAGNER

UN MAGNIFIQUE

CONDO 95,000\$

(À CAP-ROUGE)

D'UNE VALEUR APPROXIMATIVE DE

*ou
60,000 \$
de rabais sur
les projets
suivants:



LES CONDOS DE LA CITÉ
BelleVue

condo ou maison de ville
107, Gérard-Morisset,
#2, Québec
(accès par le boulevard Saint-Cyrille)
682-4142/683-0665

HEURES D'OUVERTURE: 27 janvier au 7 mars 1992
Lundi au jeudi: 13 h à 17 h, 19 h à 21 h
Vendredi, samedi et dimanche: 13 h à 17 h

25 VOYAGES EN 25 JOURS

25 voyages de 1 semaine
pour 2 personnes

Participez tous les matins à 8 h 15 dans le
cadre de l'émission La Jungle et identifiez
«Que font les stars dans mon condo?»



Gracieuseté de
VOYAGES VACANCES-FAMILLES inc.

MIRABELLE
LE MOULIN

Règlements disponibles chez les partenaires
suivants: APCHQ, Le Soleil, CHIK, et aux bu-
reaux des ventes des condos de la cité Belle-
vue et Japricon Ltée. Les bulletins de participa-
tion peuvent être postés et retournés à
l'adresse indiquée au plus tard le mardi 25 fé-
vrier 1992, 17 h, ou déposés chez les partnai-
res au plus tard le jeudi 27 février 1992, 17 h.

Bulletin de participation pour le tirage du condo

CONCOURS MOIS ACCÈS HABITATION
CHIK

APCHQ 1245, chemin Sainte-Foy, bureau 105
Parc Samuel-Holland
Québec (Québec) G1S 4P2

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____
CODE POSTAL _____ TÉL.: bur. _____ rés. _____
QUESTION MATHÉMATIQUE: (231 - 33) ÷ 6 = _____
MA RÉPONSE EST: _____
(Concours ouvert aux 18 ans et plus)

Un coupon par enveloppe.
Aucun fac-similé et aucune reproduction mécanique ne seront acceptés.

APCHQ
ASSOCIATION PROVINCIALE
DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS
DU QUÉBEC INC.

CHIK 98,9
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

MOIS
**ACCÈS
HABITATION**

JAPRICON LTÉE
Boisé Saint-Exupéry
Pointe Sainte-Foy
coin boul. Neilson et rue Valentin
(par chemin Saint-Louis ou
Quatre-Bourgeois)
651-6372/683-0665

CSST: victime du peu de progrès en prévention des accidents, juge la CSN

MONTREAL (PC) — Le déficit monstre de 600 millions \$ qui creuse les caisses de la Commission de la santé et de la sécurité du

travail (CSST) ne découle pas des largesses de l'organisme face aux travailleurs, mais plutôt du peu de progrès fait

pour prévenir les accidents au travail, juge la CSN.

Lasse des critiques alarmistes adressées à la CSST, ces derniers mois, par les milieux patronaux, la Confédération des syndicats nationaux craint que cette panoplie de reproches ne vise qu'à remettre en question l'existence du régime d'indemnisation des travailleurs québécois.

« On n'accuse personne en particulier, mais nous croyons que tant que les employeurs ne changeront pas leur attitude à l'égard de la main-d'oeuvre, la situation financière de la CSST risque de ne pas s'améliorer », a soutenu, hier, Mme Céline Lamontagne, troisième vice-présidente de la centrale syndicale.



Salon réussi

Le Saguenéen Christian Jomphe présentait dans le cadre du Salon de la moto, qui se tenait en fin de semaine au Pavillon de la jeunesse d'Expo-Québec, la motocyclette qu'il a réalisée avec 10 000 bâtons de pop-sicle. Quelque 12 000 personnes se sont rendues à ce Salon cette année, un chiffre supérieur à celui de l'an dernier, et qui traduirait l'arrivée d'une « deuxième vague » d'amateurs de la moto, selon le président, Jean-Pierre Belmonte.

Sept personnes meurent dans des accidents au cours du week-end

MONTREAL (PC) — Une collision qui a fait à elle seule quatre morts a alourdi considérablement la liste des personnes ayant péri dans divers accidents au Québec durant la fin de semaine, portant à sept le nombre de victimes.

Quatre personnes, soit deux adultes et deux enfants, ont péri samedi, vers 20h, lors d'un accident de la circulation sur la route 131 à Saint-Félix-de-Valois, près de Joliette. Les quatre victimes sont Claude Blanchette, un Montréalais de 31 ans, Monique Alexandre, âgée de 38 ans et habitant à L'Île-Perrot, ainsi que Pierre et Mélodie Charrette, également de L'Île-Perrot et respectivement âgés de 12 et 9 ans. Selon les constatations des policiers, l'automobile des victimes, après une perte de contrôle de la part du conducteur, est entrée, sur son flanc droit, en collision avec un véhicule venant en sens inverse.

Pour sa part, un motoneigiste âgé de 23 ans et résidant à Pierrefonds s'est tué à l'Île-Bizard, en fin d'après-midi, samedi, lorsqu'il a donné violemment contre un arbre après que son engin eut heurté une rampe de mise à l'eau pour embarcations. Son corps a été propulsé à une quarantaine de mètres du lieu de l'impact, ce qui permet à la police de croire que le bolide du malheureux filait à vive allure. La police n'a pas révélé l'identité de la victime.

À Pointe-au-Père, à quelques kilomètres de Rimouski, Léonard Lavoie est mort à la suite d'une perte de contrôle sur la route 132, vers 3h30, samedi. La victime était âgée de 49 ans et demeurait à Price.

Collection printemps-été

Lucia

Coordonnés marine et blanc
Choix de vestons,
jupes, chemisiers et
cardigans

Aussi disponibles:
Jeans turquoise, une
multitude de
coordonnés dans un
choix de jupes,
bermudas, T-shirts,
pantalons et vestes.



tel qu'illustré

Simone Paris
LE PRÊT À RAVIR

2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
(près de l'Hôpital Laval)
656-1902

COMMISSION SCOLAIRE MONTCALM AVIS AUX PARENTS

DEMANDE D'ADMISSION A LA COMMISSION SCOLAIRE MONTCALM POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1992-1993

La demande d'admission est obligatoire pour tous les élèves qui désirent fréquenter une classe de maternelle en septembre 1992 ou pour tous les élèves nouvellement arrivés sur le territoire de la commission scolaire Montcalm.

DEMANDE D'ADMISSION AU PRESOLAIRE

L'âge d'admission au présolaire est fixé à cinq ans révolus avant le 1er octobre 1992.

Lieu d'inscription: Ecole du secteur
Période d'inscription: Le 19 février 1992
Document obligatoire: Copie originale du certificat de naissance ou de l'extrait de baptême.

DEMANDE D'ADMISSION AU PRIMAIRE

L'âge d'admission au primaire est fixé à six ans révolus avant le 1er octobre 1992.

Lieu d'inscription: Ecole du secteur
Période d'inscription: Du 17 au 21 février 1992
Document obligatoire: Copie originale du certificat de naissance ou de l'extrait de baptême.

DEROGATION A L'AGE D'ADMISSION

Il est possible pour les parents de demander une dérogation à l'âge d'admission pour permettre à leur enfant une entrée précoce en maternelle ou en première année du primaire. Cependant, de telles demandes ne concernent que des cas exceptionnels et des enfants particulièrement aptes.

Ces demandes doivent être adressées, au plus tard le 14 février, à:

Hugues Bergeron
Directeur des services éducatifs
Commission scolaire Montcalm
4130, rue de Musset
Québec, G1P 1P1

Document obligatoire: Copie originale du certificat de naissance ou de l'extrait de baptême.

LISTE DE NOS ECOLES

Du Buisson	871-7001	Jean XXIII	527-4194
Masson	872-5962	Notre-Dame	681-4121
Sainte-Monique	871-7010	Du Domaine	527-6840
Dominique-Savio	871-6086		

Pour informations supplémentaires: 871-8231.

Hugues Bergeron, directeur
Services éducatifs

Compagnie de la Baie d'Hudson LA BAIE CASSE LES PRIX! DÈS AUJOURD'HUI, DES DÉMARQUES ÉQUIVALANT À

6 000 000 \$!

NOUS AVONS PROCÉDÉ À UN DÉMARQUEMENT SANS PRÉCÉDENT SUR TOUT UN LOT DE VÊTEMENTS, D'ACCESSOIRES MODE ET D'ARTICLES VARIÉS. C'EST UNE OCCASION INESPÉRÉE D'ÉCONOMISER... VOUS VOUS EN VOUDRIEZ DE PASSER À CÔTÉ!

- 50% de rabais*! Choix de montres au goût de l'heure. Montres, rayon 231.
- 30% de rabais*! Pour femme, choix de ceintures dernier cri. Accessoires mode, rayons 202 et 829.
- 40% à 50% de rabais*! Choix de bijoux haute mode. Bijoux mode, rayon 236.
- 40% de rabais*! Choix de jolis sacs à main en cuir. Sacs à main, rayons 210 et 830.
- 50% de rabais*! Choix de tenues mode d'automne et des fêtes pour femme et pour jeune fille. Vêtements pour femme, rayon 100.
- 30% à 50% de rabais*! Braderie de beaux tricotés pour homme. Tricotés pour homme, rayons 344 et 856.
- 20% à 33% de rabais*! Solde de fin de saison de chemises sport tissées Grenadier pour homme. Tenues sport pour homme, rayon 858.
- 40% de rabais*! Choix de bottes d'automne et d'hiver pour femme. Bottes pour femme, rayon 012.
- 20% de rabais sur le dernier prix étiqueté! Choix de bonnes chaussures pour enfant. Chaussures pour enfant, rayons 446 et 841.
- 25% de rabais sur le dernier prix étiqueté! Choix de tenues habillées pour garçon et de mignonnes robes pour fille, tailles nouveau-né à 16. Vêtements pour enfant, rayon 400.
- 30% de rabais sur le dernier prix étiqueté! Tous nos coordonnés et tous nos ensembles pour bébé sont soldés! Vêtements pour bébé, rayons 404 et 405.
- 40% de rabais sur le dernier prix étiqueté! Choix de tenues en tricot pour bébé. Vêtements pour bébé, rayon 455.
- 30% de rabais! Choix de doreuses en tissu-couverture pour tout-petit. Vêtements pour tout-petit, rayons 404 et 405.

* Sur le prix ordinaire.

LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES. LE CHOIX VARIE SELON LE MAGASIN.

DES AMOURS DE RABAIS! LES 11, 12 ET 13 FÉVRIER SEULEMENT!

50% DE RABAIS*
CHOIX DE PEIGNOIRS POUR FEMME
Le choix varie selon le magasin.
* Sur le prix ordinaire.

30% DE RABAIS
TOUS NOS TRICOTS POUR
JEUNE FILLE!
Dans le lot: tricotés marin tout coton, tricotés piqués Real Clothes, tricotés faits main et tricotés classiques signés Variations. PMG. Ord. 29,99 à 68 \$. Solde 20,99 à 47,60 ch. Sportswear pour jeune fille, rayons 463 et 813.

30% DE RABAIS*
TOUS NOS GANTS D'HIVER ET
TOUTES NOS COIFFURES
D'AUTOMNE ET D'HIVER POUR
HOMME!
* Sur le prix ordinaire.
Accessoires pour homme, rayon 336.

35% DE RABAIS*
EN EXCLUSIVITÉ! CHEMISES
HABILÉES SUPRÊME DE HUNT
CLUB POUR HOMME
Tissu 55% coton, 45% polyester.
Encolures 14 1/2 à 17 1/2; manches 32/33
ou 34/35.
Ord. 35 \$. Solde 21,99 ch.
Chemises de ville pour homme, rayon 330.

25 \$ DE RABAIS
PARC COSCO
C'est bébé qui va être content! Ord. 79,99.
Solde 54,99 ch.
Meubles de nursery, rayon 408.

30% DE RABAIS*
CHAUSSURES DE VILLE POUR
HOMME
Signées Florsheim, Nunn Bush et Baycrest.
* Sur le prix ordinaire.
Chaussures pour homme, rayon 368.

30% DE RABAIS*
CHOIX DE CHAUSSURES
D'ENTRAÎNEMENT NIKE ET REEBOK
* Sur le dernier prix étiqueté.
Chaussures d'entraînement, rayon 275.

5 \$ DE RABAIS
MÉLANGEUR À MAIN BRAUN
Appareil Multipractic II, avec support
mural. N° MR300.
Ord. 27,99. Solde 22,99 ch.
Petits électroménagers, rayon 636.

10 \$ DE RABAIS
SERVICES DE VAISSELLE, 20 PIÈCES
Modèle White Wave, offert en blanc. Ord.
27,99. Solde 17,99 ch.
Dans certains magasins seulement.
Articles de maison, rayon 637.

45% DE RABAIS
PAQUETS DE 30 SACS À ORDURES
On en a toujours besoin!
Ord. 3,69. Solde 1,99 ch.
Articles de maison, rayon 637.

25% DE RABAIS
TOUTES NOS GRAVURES
ENCADRÉES!
Ord. 19,99 à 49,99.
Solde 14,99 à 37,49 ch.
Dans certains magasins seulement.
La Galerie, rayon 526.

30% DE RABAIS
CHOIX DE VERRES À PIED ET
D'ARTICLES-CADEAUX CRISTAL
D'ARQUES
C'est clair, c'est une aubaine! Ord. 8,69 à
89 \$. Solde 6,08 à 62,29 ch.
Vaiselle, rayon 614.

40% DE RABAIS
LITERIE QUATTRO
Une place, deux places, grand lit ou très
grand lit. Ensembles de draps en percale.
Ord. 40 \$ à 120 \$. Solde 23,99 à 71,99
l'ens. Edredons. Ord. 100 \$ à 160 \$.
Solde 59,99 à 95,99 ch.
Linge de maison, rayon 601.

LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES. LE CHOIX VARIE SELON LE MAGASIN.

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

la Baie

LES BELLES OCCASIONS...



ANNONCES CLASSÉES, page B-12

Retaper les villes pour relancer l'économie, suggère la FCM

OTTAWA — La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a lancé un ultime appel au premier ministre Mulroney pour qu'il réexamine en compagnie de ses homologues provinciaux, aujourd'hui, l'idée de relancer l'économie par l'entremise d'une grande corvée nationale sur les infrastructures urbaines.

LE SOLEIL

« Il y a quand même quelque chose de totalement illogique dans la situation actuelle », explique le président du caucus québécois de la Fédération, le maire de Repentigny, Jacques Dupuis, contestant l'attitude négative du gouverne-

ment fédéral relativement à leur projet.

« D'un côté, il est nécessaire de remettre en état nos infrastructures municipales. Et de l'autre, il y a des milliers de personnes qui ne demandent qu'à travailler et à qui les gouvernements versent des prestations d'assurance-chômage et de bien-être social. »

Il faudrait certes mieux selon lui que l'argent déboursé soit utilisé à des fins plus productives. De là, la proposition de la Fédération d'un partage égal à trois de la facture de 20 milliards \$ qui permettrait d'éliminer, sur une période de cinq ans, un retard auquel il faudra tôt ou tard faire face et à un coût de plus en plus élevé.

Et contrairement à ce que prétend le fédéral, la Fédération soutient, étude à l'appui, que les répercussions sur la dette sont limitées, soit quelque 400 millions \$ pour les cinq années du programme, alors que les retombées sont très importantes avec la création de 63 000 emplois annuellement.

Pour la Fédération, il s'agit en fait d'un vieux dossier. Depuis plusieurs années, les élus municipaux invoquent les ressources financières limitées des gouverne-

ments locaux pour expliquer le retard très important accumulé sur la remise en état des rues, des trottoirs, des systèmes d'approvisionnement en eau et d'acheminement des eaux usées.

La récession et la constatation par le gouvernement fédéral que l'économie stagne et qu'un stimulant s'impose pour que les contribuables reprennent confiance, a donné aux représentants des villes canadiennes une excellente occasion de revenir à la charge cette semaine.

Le chef libéral Jean Chrétien a d'ailleurs inclus cette mesure dans le plan de relance économique dévoilé la semaine dernière, une idée à laquelle souscrivent également les néo-démocrates d'André McLaughlin.

Malgré cela, le maire Jacques Dupuis, ne se fait pas d'illusions

sur les chances que les conservateurs acceptent l'avenue que la Fédération leur propose. Et ce, même si plusieurs gouvernements provinciaux répondent favorablement à la requête de la Fédération et reviennent à la charge lundi à la conférence des premiers ministres sur l'économie, avec cette hypothèse.

C'est ainsi que, chargé de répondre au nom du gouvernement sur ce thème lors de la période de

questions, le ministre John McDermid n'a pour ainsi dire pas laissé d'espoir. « Ce ne sont pas là des emplois significatifs, qui vont durer et qui vont en bout de ligne véritablement remettre l'économie sur ses rails. »

Ce n'est pas là un secteur de compétence fédérale, ajoutait son collègue Gilles Loiselle à la sortie de la Chambre. « Et on a déjà assez de problèmes à financer nos propres secteurs. »

■ La CEQ contre d'autres frais de santé

MONTREAL (PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) s'oppose à toute nouvelle forme de frais imposés aux usagers des services de santé. C'est la position que défendra demain la centrale devant la Commission des affaires sociales qui se penche sur le financement du réseau de la santé, a fait savoir hier la CEQ. Selon la centrale syndicale, qu'il s'agisse du ticket modérateur ou encore de tarifs exigés pour différentes catégories de services, de tels frais réduiraient l'accessibilité aux soins sans diminuer pour autant les dépenses de la santé. Tout en réclamant le maintien d'un système de santé universel et accessible gratuitement, la CEQ reconnaît cependant que des améliorations doivent être apportées pour favoriser le contrôle des dépenses de santé et la transparence de la gestion des budgets de santé.

ville de SAINTE-FOY

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil tient une assemblée publique de consultation le lundi 2 mars 1992, à compter de 20 heures ou aussitôt que conseil pourra être entendu, à la salle du Conseil située à l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., ch. A-19.1).

Les projets des règlements 3243 et 3244 ont été adoptés par le Conseil le 3 février 1992.

- Le projet de règlement 3243** modifie le règlement de zonage 1401 dans le but: 1) d'ajouter, au chapitre 1.3, certaines définitions; 2) d'ajouter, à l'article 2.2.1.2, un alinéa concernant le stationnement; 3) d'ajouter, au chapitre 5.1, certaines dispositions concernant le stationnement de véhicules.
- Le projet de règlement 3244** modifie le règlement de zonage 190 dans le but: 1) de modifier le chapitre 2 par le remplacement des articles 2.5.5 et 2.5.5.1; 2) d'ajouter, au chapitre 2, certaines définitions; 3) d'ajouter, à l'article 6.1.2, un alinéa concernant le stationnement; 4) de modifier l'article 6.2.2 par le remplacement d'un alinéa; 5) d'ajouter, au chapitre 28, certaines dispositions concernant le stationnement de véhicules.

Au cours de cette assemblée, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ces projets sont entendus.

Les projets de règlements sont disponibles pour consultation au bureau du greffier de la Ville.

Fait à Sainte-Foy, le 5 février 1992

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GIASSON

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure de Montréal

CTB.22002.F le mardi 25 février 1992	CTC.22700.A le mardi 10 mars 1992	CTC.23003.F le mardi 10 mars 1992
FOURNITURE DE 130 PANNEAUX DE COMMANDE ET DE PROTECTION MODULAIRES	INSTALLATION ÉLECTRIQUE, TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE COMMANDE (COMPENSATION SÉRIE)	FOURNITURE DE BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS EN UNITÉS MOBILES
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 30 000 \$	Garantie de soumission: 200 000 \$	Garantie de soumission: 200 000 \$
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admissibles à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télécopieur et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service
Achats et Contrats
Antonio Pinho, ing.

VILLE DE Québec

APPEL D'OFFRES

SERVICE DE L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

LOUAGE D'OUTILLAGE 1992-1993

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, endossées: OFFRE DE LOUAGE D'OUTILLAGE POUR LA PÉRIODE DU 1er MAI 1992 AU 30 AVRIL 1993 et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, bureau 216, Québec, seront reçues jusqu'au VENDREDI 6 MARS 1992, à NEUF HEURES TRENTE MINUTES (9 h 30) heure normale de l'Est.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant au personnel de la Division des équipements motorisés, ATELIER MUNICIPAL, 52, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC, au numéro de téléphone suivant: 691-6453.

Le GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Québec, le 29 janvier 1992

SYSTÈME D'ACQUISITION ET DE GESTION DES DONNÉES POUR L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour la fourniture d'un "SYSTÈME D'ACQUISITION ET DE GESTION DES DONNÉES POUR L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, local 216, Québec, seront reçues jusqu'au jeudi 27 février 1992, à QUATORZE HEURES QUINZE (14 h 15) heure en vigueur localement.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le Bureau du Greffier est fermé de midi (12 h) à treize heures trente (13 h 30).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'appel d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division de l'approvisionnement, 1195, rue St-Jean, Québec, 691-6242.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le 6 février 1992

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
PIERRE ANGERS, AVOCAT

TRAVAUX D'ARBORICULTURE 1992

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "TRAVAUX D'ARBORICULTURE 1992" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, bureau 216, seront reçues jusqu'au vendredi 28 février 1992 à quatorze heures quinze (14 h 15) heure en vigueur localement.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le Bureau du Greffier est fermé de midi (12 h) à treize heures trente (13 h 30).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'appel d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division de l'approvisionnement, 1195, rue St-Jean, Québec, 691-6242.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 6 février 1992

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
PIERRE ANGERS, AVOCAT



Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Mirabel
(Secteur Saint-Jacques)
Comité d'Argenteuil
Appel d'offres no: 0278-20-01-41-21

Travaux de réhabilitation du réseau d'égouts comprenant: nettoyage de conduites, colmatage de conduites et de regards, essais d'étanchéité, changement de trois entrées de service, rehaussement d'un regard et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, Bureau 2110, Montréal (Québec) H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 50,00 \$ (toutes taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Mirabel; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction des Laurentides; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Mirabel: s/s Me Suzanne Mireault, greffière, 14 111, rue Saint-Jean (Secteur Sainte-Monique), Mirabel (Québec) J0N 1R0. Le mercredi 26 février 1992 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 6 200,00 \$
FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance — Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admissibles à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S-10-02-92

avis public

Gouvernement du Québec

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Audience publique sur le projet d'aménagement de plages au lac Memphrémagog (1^{re} partie).

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement donne avis que l'audience publique sur le projet de la Ville de Magog d'aménager des plages au lac Memphrémagog aura lieu à Magog à compter du 17 février 1992.

Toutes les séances d'information, qui constituent la première partie de l'audience, sont publiques.

Une audience en deux étapes

L'audience se déroulera en deux temps: la première partie — réservée à l'information — permettra au promoteur d'exposer son projet et de répondre aux questions du public et de la Commission. La deuxième partie — consacrée à l'audition des mémoires et des opinions — aura lieu au moins 21 jours après la fin de la première partie. Les dates et les lieux seront communiqués ultérieurement.

La première étape fournit aux participants l'occasion de parfaire leur connaissance du projet et des divers points traités dans l'étude d'impact environnemental et, par conséquent, de mieux préparer leur intervention pour la deuxième partie.

À la suite de l'audience, les commissaires remettront au ministre de l'Environnement un rapport qui rendra compte de leurs constatations et de l'analyse qu'ils auront faite du dossier. Ce rapport servira à éclairer la décision du Conseil des ministres qui pourra refuser le projet, l'accepter intégralement ou imposer certaines conditions à sa réalisation.

Lieu, dates et horaires de l'audience (1^{re} partie)

Église Saint-Jean de Bosco

Salle paroissiale

900, rue Sherbrooke

Magog

Les séances auront lieu les 17, 18, 19 et 20 février 1992 à 19 h 30 ainsi que le 22 février 1992 à 13 h 30.

L'information disponible

Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact qui peut être consultée aux endroits suivants: à la bibliothèque Memphrémagog, 61, rue Merry Nord, Magog; au bureau de Communication-Québec, 200, rue Belvédère Nord, local R.C. 02, Sherbrooke; et dans les locaux permanents du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à Québec et à Montréal. Le dossier restera disponible jusqu'à la fin du mandat de la Commission, soit le 17 juin 1992. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à M. René Beaudet, secrétaire de la Commission, en composant le (418) 644-1241 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le directeur général et secrétaire
ALAIN PÉPIN

Québec



Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs

ÉCOLE POLYVALENTE DE PASPÉBIAC

AVIS D'APPEL D'OFFRES

PROJET: Réfection de la toiture de l'École polyvalente de Paspébiac - partie II 158, 9e Rue, Paspébiac (Québec) G0C 2K0

PROPRIÉTAIRE: Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs 151, 7e Rue A, Paspébiac (Québec) G0C 2K0 Téléphone: (418) 752-3328 Télécopieur: (418) 752-5716

ARCHITECTE: Jean Luc Heyvang, architecte 9, rue Scott, Paspébiac-Ouest (Québec) G0C 2K0 Téléphone: (418) 752-3636 Télécopieur: (418) 752-7075

INGÉNIEURS EN PLOMBERIE: Sopax Inc. 370, 2e Rue Est, Rimouski (Québec) G5L 7J4

La Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs, propriétaire, demande des soumissions pour faire la réfection de la couverture, partie II, et quelques travaux intérieurs à l'École polyvalente de Paspébiac, 9e Rue à Paspébiac. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau de l'architecte ou obtenus contre un dépôt de cent dollars (100 \$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné seront reçues au bureau de la Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le 5e jour du mois de mars 1992 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant équivalent à 10% du montant de la soumission fait à l'ordre du propriétaire, la Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque les garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Seules sont considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., C.Q.-1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Paspébiac, le 10 février 1992

Che-Léonida Babin,
directeur général
Commission scolaire
de Baie-des-Chaleurs



Défense nationale

National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DU CAMP DE VALCARTIER

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Valcartier.

Le champ de tir se trouve à l'intérieur du camp de Valcartier, et la zone de danger est délimitée comme suit:

La limite est du secteur est un ligne tirée parallèlement à la route 371 (Loretteville à Saint-Gabriel de Valcartier) du côté ouest de ladite route; cette ligne débute à l'endroit, où la rivière Nelson intercepte la route 371 et se continue jusqu'au Lac Ferré; depuis ce point en direction nord-ouest jusqu'à la limite ouest du Monastère Mont Saint-Sacrement, puis en direction nord-est sur une distance de 4,8 km jusqu'à la route parallèle à la rivière Jacques-Cartier et du côté ouest de celle-ci; puis en direction nord-ouest jusqu'à 1,6 km passé la pointe extrême ouest du Lac Tantara. La limite nord de la zone consiste en une ligne droite tirée entre le point extrême nord de la limite est et le Lac de Claire. La limite ouest est une ligne tirée depuis le Lac de Claire jusqu'à un point situé à 1,6 km passé la barrière de l'ouest sise sur la route Lac Saint-Joseph — Base Valcartier, depuis ce point en direction nord-est jusqu'au Lac du Père puis en direction sud-est jusqu'à la rivière Jacques-Cartier. La limite sud de cette zone est une ligne droite tirée en direction est-sud-est du point extrême sud de la limite ouest sur une distance de 4,8 km depuis ce point en direction nord-est jusqu'au sommet du mont connu sous le nom de Brillant puis en direction nord jusqu'au point extrême sud de la limite est. Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans cette zone.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

GATT

Une Lettre ouverte aux Premiers ministres, *de la part des producteurs et transformateurs d'oeufs et de volaille du Canada*

**L'avenir de
plus de 21 000
emplois et
d'une
industrie de
2,4 milliards
de dollars**

**Vous devez
réitérer le but
principal du
Canada: la
clarification
de l'article
XI.**

Messieurs les Premiers ministres,

Au cours des prochaines semaines, les pays membres du GATT présenteront leur position finale de négociation. Nos objectifs nationaux en rapport à l'agriculture et à l'alimentation doivent être atteints lorsque le Canada présentera sa position finale le 1er mars à Genève.

Pour les Canadiens, l'enjeu est énorme. Nous devons réussir à tout prix!

À titre de producteurs et transformateurs d'oeufs, de poulet et de dindon du Canada, nous désirons vous faire part, messieurs les Premiers ministres, de l'enjeu pour nos industries et pour le Canada :

■ *L'avenir de plus de 21 000 emplois à la ferme, dans les usines de transformation et dans les industries de service et d'approvisionnement dans chacune des provinces du Canada.*

■ *L'avenir d'une industrie de 2,4 milliards de dollars.*

■ *La future viabilité de l'un des secteurs agricoles les plus durables et productifs au Canada et un élément essentiel de l'économie de plusieurs régions du pays.*

■ *Notre aptitude à produire et à traiter un produit canadien à l'intention des consommateurs canadiens.*

Nous risquons de perdre gros. Nos industries connaissent la prospérité dans chaque province du Canada. À titre de producteurs et de transformateurs, nous contribuons à la diversification et au développement économique du pays et à un mode de vie essentiel et sensé.

Aujourd'hui, nous demandons aux Premiers ministres provinciaux et au Premier ministre national d'intervenir personnellement à ce stade critique des négociations du GATT.

Le Canada a deux objectifs fondamentaux dans cette ronde des négociations :

■ *le contrôle, suivi d'une réduction des subsides à l'exportation qui ont sérieusement touché les producteurs de céréales et d'oléagineux du Canada; et*

■ *la clarification du règlement du GATT (article XI:2(c)(i)) et dans le cadre desquels le Canada a exploité ses programmes de gestion des approvisionnements depuis les vingt dernières années.*

L'appui de nos industries à l'endroit de ces objectifs équilibrés est sans équivoque. Il importe que les objectifs du Canada soient fermement énoncés et atteints complètement.

Les négociations du GATT ne sont pas encore terminées. Elles ont toutefois atteint l'étape importante des discussions et des ententes finales. D'autres pays comme le Japon, la Corée, la Norvège, l'Israël et la Suisse visent aussi la clarification de l'article XI.

Le moment est maintenant venu pour le Canada de faire preuve de leadership, de détermination et d'engagement !

Au nom des producteurs et à titre de Premiers ministres, nous vous demandons de définir votre engagement envers l'agriculture canadienne, de façon offensive.

Les producteurs, transformateurs et employés d'usines qui oeuvrent dans le domaine des oeufs, du poulet et du dindon au Canada vous incitent fortement à faire preuve de fermeté dès aujourd'hui. Lors de votre réunion, vous devez réitérer le but principal du Canada à l'endroit de la clarification de l'article XI. Voilà le message que doivent entendre nos partenaires commerciaux. Il s'agit également du message que doivent entendre nos porte-parole de l'agriculture, le président des États-Unis et les chefs de file de la Communauté européenne.

Bref, il s'agit du message auquel s'attendent nos industries et les quelque 21 000 Canadiens qui en dépendent.

Les producteurs et les transformateurs d'oeufs et de volaille vous exhortent vivement à transmettre un message clair et ferme.

LE MONDE

L'opposition au plan de paix de l'ONU diminue en Yougoslavie

BELGRADE (Reuter, AP, AFP) — Le parlement de Krajina (enclave serbe en Croatie) réuni en session extraordinaire a donné son appui, hier, au plan de paix de l'ONU pour la Yougoslavie.

« L'Assemblée a accepté sans conditions le plan de paix pour le territoire de la république serbe de Krajina », a déclaré le parlement de l'enclave serbe de Croatie dans un communiqué, à l'issue d'une réunion à Glina, à 230 km du chef-lieu de la région, Knin.

Un peu plus tôt, le président de la Krajina, Milan Babic, avait déclaré que le parlement ne pourrait pas le démettre ou le forcer à accepter le plan de paix au moyen de ce vote qu'il a qualifié de frauduleux.

Au siège de l'ONU à New York, on estime que Milan Babic et ses partisans restent le principal obstacle au déploiement de 10 000

casques bleus dans les zones de conflit yougoslaves.

La décision du parlement de Krajina marque une nette rupture au sein de la direction de l'enclave.

Autre signe des divisions qui s'accroissent en Krajina: 15 des 16 dirigeants de communes de la région ont publié samedi un communiqué dans lequel ils se dissocient des positions de Milan Babic et expriment leur soutien au plan de l'ONU.

Selon l'agence de presse yougoslave Tanjug, les députés ont voté une motion de défiance à l'encontre du gouvernement de Knin.

Milan Babic a de son côté

écarté toute idée de démission. « C'est hors de question », a-t-il dit.

Il a ajouté qu'il soumettrait aujourd'hui au parlement son idée de référendum populaire sur le plan de paix de l'ONU. Il a précisé qu'il userait peut-être de son droit de veto contre la décision des députés.

Milan Babic redoute que le remplacement de l'armée fédérale en Krajina par des casques bleus et le désarmement des miliciens serbes place la région à la merci des forces croates.

Par ailleurs, une attaque de l'armée yougoslave contre Nustar (entre Vinkovci et Vukovar, en Slavonie orientale) hier après-midi a fait trois blessés parmi les soldats croates, selon l'agence croate Hina.



Plusieurs dizaines de milliers de communistes ont manifesté à Moscou hier contre les politiques économiques du président Boris Eltsine. Des milliers de manifestants pro-Eltsine faisaient sentir leur présence au même moment.

Polarisation massive en Russie

MOSCOU (d'après AP) — Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue hier, tant à Moscou qu'en province, à l'appel des « conservateurs », pour dénoncer les réformes économiques, la hausse des prix et exiger la démission du gouvernement russe. Les partisans du président Boris Eltsine ont également manifesté mais ils étaient sensiblement moins nombreux.

Selon les médias russes citant les estimations de la police, 120 000 personnes s'étaient rassemblées place du Manège, sous les fenêtres du Kremlin, pour dénoncer, malgré un froid très vif, « le meurtre économique » commis selon eux par le gouvernement. Toutefois, ont fait valoir des journalistes et les photographes qui se sont rendus sur les lieux, ces chiffres apparaissent quelque peu exagérés, la foule ne dépassant pas 50 à 60 000 personnes.

Jamais depuis le coup d'État du 18 août, les « conservateurs », nostalgiques de l'ère communiste, ne s'étaient livrés à une telle démonstration de force, même si parmi les manifestants se trouvaient de nombreuses personnes essentiellement préoccupées par des conditions de vie de plus en plus difficiles — les prix ont augmenté en moyenne de 350 % depuis un mois — et non motivées

par des considérations idéologiques.

Des royalistes arborant le drapeau tsariste blanc-jaune-noir, et l'extrême-droite regroupée autour de son leader, Vladimir Jirinovski (« l'odieuse figure du Parti libéral démocrate », comme l'appelle l'agence Tass), s'étaient joints aux communistes.

Le cortège, parti du parc Gorki à 1500 mètres au sud du Kremlin, a tenté de rallier le parlement mais il en a été empêché à plusieurs reprises par des cordons de partisans de Boris Eltsine. Outre la démission du gouvernement, les manifestants — qui arboraient des portraits de Lénine, Staline ou Fidel Castro, chantaient des chants stalinistes et hurlaient « à bas Eltsine, Judas » — ont exigé la convocation extraordinaire du congrès des députés du peuple d'URSS.

Les manifestations organisées jusqu'à présent par les conserva-

teurs n'avaient réuni que quelques centaines ou milliers de personnes. L'ampleur de la manifestation d'hier est le signe d'une part d'une polarisation croissante de la société russe, et d'autre part du renforcement et d'une meilleure organisation des communistes.

Des manifestations similaires, parfois teintées de xénophobie et d'antisémitisme, ont également eu lieu dans plusieurs villes de province et de l'ex-URSS.

Non loin de la place du Manège, quelque 15 000 « réformateurs » — 30 000 selon Tass — s'étaient rassemblés devant le parlement à l'appel du mouvement « Russie démocratique », qui soutient le président Eltsine, et de ceux qui avaient défendu la « Maison blanche » lors du putsch du 18 août. Agitant des drapeaux nationalistes russes blanc-rouge-bleu, ils ont appelé leurs compatriotes à défendre les réformes économiques et politiques et à « sauver la Russie de la peste rouge et de la peste noire » (communistes et extrémistes de droite).

Les démocrates n'ont donc pas fait le plein: des manifestations destinées à demander une accélération des réformes avaient réuni jusqu'à 200 000 personnes en 1990 et 1991.

les boutiques
leclerc
CHAUSSURES

FÉVRIER, MOIS DE LA CHAUSSURE chez Leclerc

Les meilleurs spéciaux à Québec

BOTTES D'HIVER
de qualité pour hommes et dames, cuir, suède, à enfiler, à lacets ou à glissière
À PARTIR DE 49⁹⁸
AUSSEI SPÉCIAUX À 69,98 et 79,98

SOULIERS DE TOILETTE
pour dames, cuir, suède, sport ou toilette, noir et couleurs, pointures 4 à 10, La Vallée, Naturalizer, Faber
VALEUR JUSQU'À 125 \$ 29⁹⁸

SOULIERS WHITE CROSS
pour dames, modèles de marche ou sport, couleurs et modèles variés, pointures 4 à 10, largeurs B à 3 E
VALEUR JUSQU'À 99 \$ 39⁹⁸

SOULIERS POUR HOMMES
de qualité, marques renommées, cuir ou suède
PRIX RÉDUITS À PARTIR DE 39⁹⁸

NOUS ACCEPTONS VOS CHEQUES PERSONNELS
avec identification valable

Mail Centre-Ville • 524-7584
199, Saint-Joseph Est • 525-9907
Place Laurier • 658-8089
Place Fleur de Lys • 649-7796

M. LESSARD
VOUS DONNE LE CHOIX

PAYEZ EN MAI '92*
OU PROFITEZ DE LA CLÉ SERVICE COMPLET

EXCEL NEUVE 1992
6,895\$

HYUNDAI
En action étonnante!

M. LESSARD Ltée.
659, Boul. St-Joseph
Québec
418/623-5471

BIENTÔT 50 ANS À VOTRE SERVICE
ENCORE QUELQUES MODÈLES '91 DISPONIBLES

ENVELOPPES OCCASION SPÉCIALE

Emballez vos cartes!

Ne manquez pas l'occasion d'envoyer vos vœux de la Saint-Valentin à quelqu'un d'important... Avec les enveloppes "occasion spéciale" nous garantissons **la livraison le prochain jour ouvrable, pour une destination locale, et dans les deux jours ouvrables suivants entre la plupart des centres urbains. Comme elles sont préaffranchies, vous n'avez qu'à les déposer dans une boîte aux lettres ou à un comptoir postal.

Enveloppes "occasion spéciale", seulement 1.95 \$ chacune*
Également offertes en paquets de 6, à 9.95 \$ chacune**

Economisez 1,75 \$

* Livraison à l'intérieur du Canada seulement. ** Out des postes avant les heures de bureau. Pour plus de renseignements, consultez le personnel de votre point de vente. *** Les expéditions particulières peuvent offrir le produit à prix inférieur 175 en sus. ** Marque déposée de la Société canadienne des postes.

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LES SERVICES POSTAUX DONT VOUS AVEZ BESOIN DANS LES COMMERCES SUIVANTS:

COMPTOIR POSTAL PLACE FLEUR DE LYS Ludelle - Spécialiste du stylo 550, boul. Wilfrid-Hamel QUÉBEC (Québec) G1M 2S0	COMPTOIR POSTAL PLACE STE-FOY Pharm. Blais et Fontaine 2562, boul. Laurier SAINT-FOY (Québec) G1V 1C0
COMPTOIR POSTAL ST-LOUIS Tabagie-dépanneur Naduc 2900, chemin St-Louis SAINT-FOY (Québec) G1M 2L0	COMPTOIR POSTAL CARREFOUR CHARLESBOURG Tabagie du Carrefour 8500, boul. Henri-Bourassa CHARLESBOURG (Québec) G1G 5X0
COMPTOIR POSTAL PLACE QUÉBEC Accommodation Les Bousillais 2, Place Québec QUÉBEC (Québec) G1R 2B0	COMPTOIR POSTAL PLACE LAURIER 1er étage - Mail Nord 2700, boul. Laurier SAINT-FOY (Québec) G1V 2M0

**Service bilingue offert à ces comptoirs postaux / Bilingual Service available at these outlets

Toyota. Encore une fois.



Toyota, pour la 7^e fois en 10 ans, vient de remporter le prix de qualité automobile le plus prestigieux du Canada.

Au cours des dix dernières années, la Distinction de fiabilité pour voiture usagée de la CAA[®] est devenue le trophée le plus convoité en ce qui a trait à la satisfaction des propriétaires de voitures.

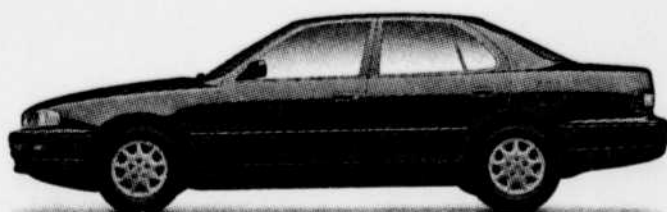
Cette pyramide de bronze rend hommage à la voiture qui, au point de vue de la durabilité, de la satisfaction des propriétaires et de l'économie d'utilisation, a surpassé toutes les autres voitures.

Pendant ces dix années, la CAA[®] a décerné trois fois plus de prix à Toyota qu'à tout autre fabricant. Les résultats pour 1992 : la Camry se retrouve au premier rang... suivie de près par la Corolla.

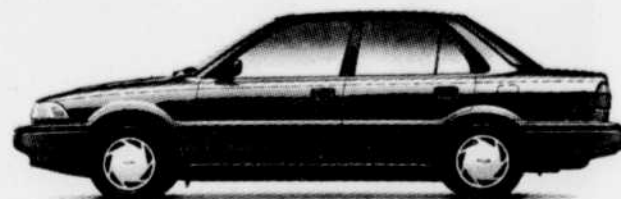
Notre promesse pour les dix prochaines années : faire encore mieux.



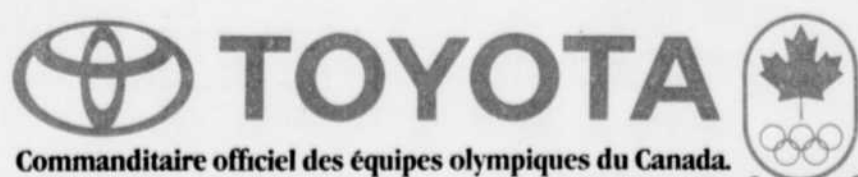
Toyota Celica 1992. Le modèle du début des années 80 a remporté les plus grands honneurs de la CAA en 1984.

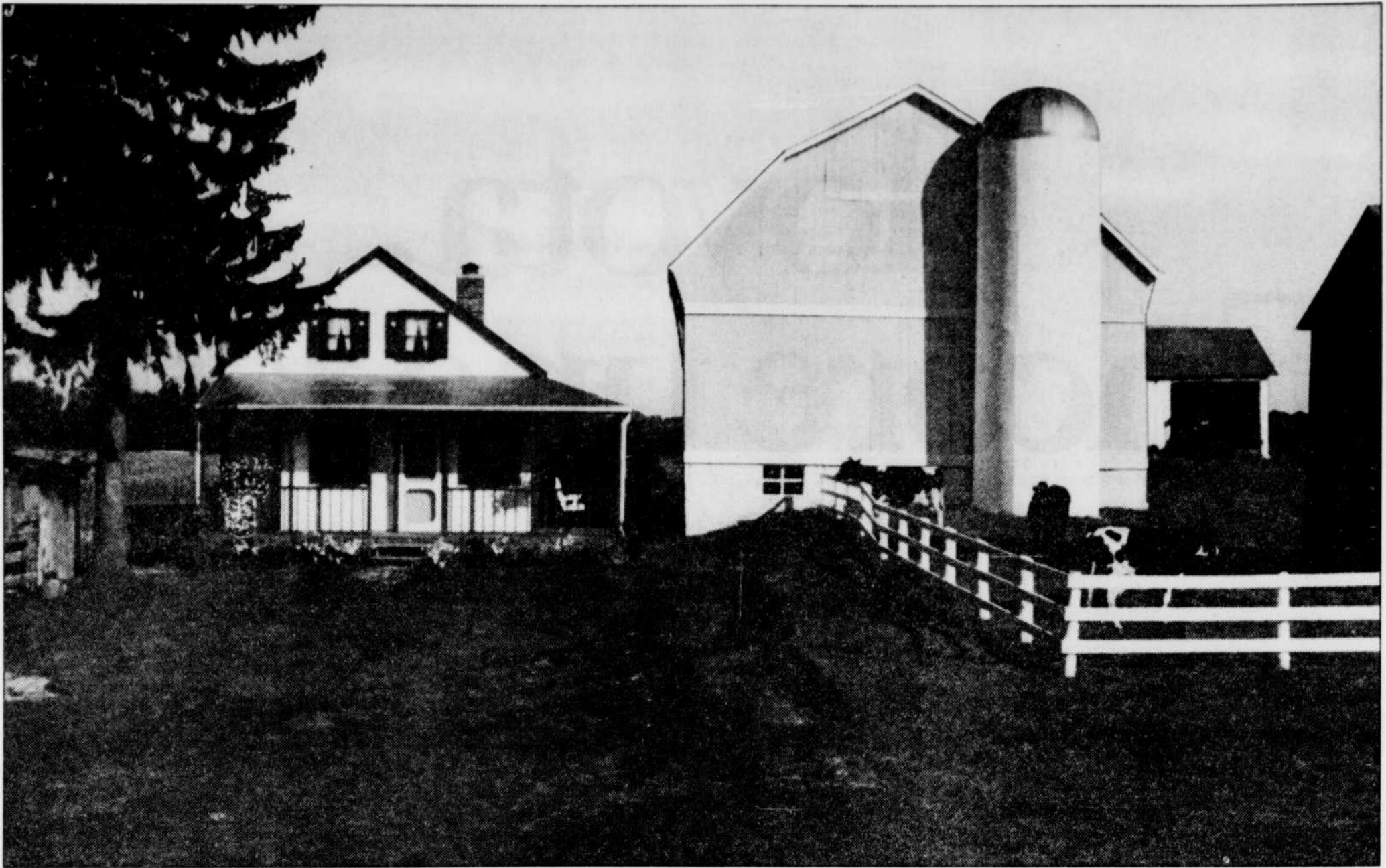


Toyota Camry 1992. Plus imposante, plus puissante, plus silencieuse, plus spacieuse que la Camry qui a remporté le prix de la CAA en 1988.



Toyota Corolla 1992. Les modèles précédents ont gagné le prix de la CAA en 1983, 1985, 1987 et 1989.





Chaque fois qu'une ferme laitière meurt,

Le gouvernement fédéral affirme qu'il appuie notre industrie laitière. Pourtant, il se prépare actuellement à signer un accord commercial international qui détruira le riche patrimoine de nos fermes laitières.

La ténacité de notre gouvernement semble s'arrêter aux questions intérieures : la TPS, les coupures dans le transport ferroviaire et autres types de privations. Cette ténacité devrait plutôt se faire valoir dans les questions d'ordre international. En vertu de cet accord commercial, les États-Unis et l'Europe refusent de reconnaître la valeur de nos programmes laitiers qui, pourtant, ne sont pas responsables du chaos dans le commerce agricole mondial.

Si notre gouvernement ne défend pas nos programmes laitiers contre l'assaut

de camions à remorque et de bateaux nous apportant des produits américains et européens subventionnés, un grand nombre de nos fermes laitières mourront.

La politique actuelle répond parfaitement aux besoins de notre population. Quant à celle des États-Unis, elle incite les agriculteurs à la surproduction, puisque le gouvernement américain achète les surplus pour les revendre ensuite à d'autres pays à des prix de liquidation.

Il s'agit là de subventions accordées par un gouvernement qui laisse croire qu'il n'est pas en faveur des subventions!

Il faut faire quelque chose sinon notre paysage sera complètement bouleversé. Nos fermes laitières mourront.

Pourtant, les fermes laitières du Canada sont efficaces.

Alors qu'elles sont deux fois moins nombreuses, elles produisent approximativement la même quantité de lait qu'il y a quinze ans. Grâce à une gestion de qualité supérieure, les vaches produisent 44 % plus de lait, affichant ainsi la plus grande augmentation de rendement parmi tous les pays qui font le commerce du lait.

Néanmoins, en quinze ans, le prix du lait a augmenté trois fois moins que le coût de la vie.

De tous les pays du monde, le Canada se classe au deuxième rang lorsqu'il s'agit d'offrir des produits alimentaires aux prix les plus bas.

Notre efficacité n'est donc plus à démontrer.

Mais être efficace et être concurrentiel sont deux choses bien distinctes.

Sommes-nous prêts à sacrifier notre

pays pour réaliser des économies minimes sur quelques denrées alimentaires offertes par des pays plus interventionnistes que le Canada?

Devrons-nous renoncer à des milliers d'emplois et à des milliards de dollars en retombées économiques pour aller chercher notre nourriture ailleurs?

Nous croyons que non.

Et nous croyons que vous vous préoccupez suffisamment de la situation critique de nos agriculteurs, qui influence directement votre qualité de vie, pour faire appel à votre député et demander qu'il ou elle prenne position et s'assure que notre gouvernement défende nos intérêts.

A quoi nous sert un pays s'il ne peut suffire à nous nourrir?

un peu du pays meurt aussi.

Un message des producteurs laitiers de votre province





Une gifle à Miyazawa

Le candidat social-démocrate de l'opposition japonaise, Yoshihisa Yoshida, est soulevé par ses partisans après avoir défait hier son adversaire du parti au pouvoir lors d'une élection complémentaire qui constituait un premier test crucial pour le nouveau premier ministre Kiichi Miyazawa. Yoshida a obtenu 244 930 voix contre 178 002 pour son adversaire soutenu par le Parti libéral-démocrate au pouvoir, Nobuharu Enoki. Il avait fait campagne sur le thème de la lutte contre la corruption des dirigeants du pays. L'opposition parlementaire souhaite que les principaux hommes politiques du pays témoignent devant le parlement sur les récents scandales financiers qui ont émaillé le Japon.

En Bref

■ 31 morts dans un accident d'avion

PARIS (Reuter, AP, AFP) — Trente et une personnes sont mortes et 25 autres ont été blessées, dont neuf grièvement, dans l'accident d'un Conqair 640 de la Gambian Airways affrété pour le Club Méditerranée, qui s'est écrasé vers 5h hier dans la province de Diouloulou, dans le sud du Sénégal. L'appareil, qui transportait 50 passagers — 48 Français et deux Belges — et six membres d'équipage de nationalité américaine, avait décollé à 4h30 de Dakar et devait se poser à 5h15 à Cap Skirring, où se trouve l'un des villages les plus célèbres du Club Méditerranée. Selon le gouverneur de la région, le pilote a pris les lampes de jardin d'un hôtel pour les balises lumineuses d'un aéroport.

■ Famille décimée par un incendie

TRIPPSTADT, Allemagne (AP) — Dix personnes d'une même famille, dont huit jeunes enfants, ont trouvé la mort tôt hier matin dans l'incendie d'un appartement mansardé de Trippstadt, dans le sud de l'Allemagne, a annoncé la police. Seul le père de famille a survécu: gravement intoxiqué par la fumée, il a été conduit à l'hôpital. Son épouse, un autre membre de la famille et huit enfants âgés de un an et demi à 12 ans sont morts. Il semble qu'un chauffage à gaz défectueux soit à l'origine du sinistre.

■ Un Tomahawk rate sa cible

WASHINGTON (Reuter) — Un missile de croisière Tomahawk tiré d'un destroyer dans le golfe de Mexico a manqué sa cible et s'est écrasé sans faire de victime dans une forêt de l'Alabama, a rapporté hier la marine américaine. Le missile a été retrouvé samedi matin après 20 minutes de recherches à environ 160 km de son objectif, qui se trouvait sur la base aérienne d'Elgin. La marine américaine a effectué 295 tirs tests sur des missiles Tomahawk depuis 1978. Au total, six d'entre eux se sont écrasés avant d'atteindre leur cible, mais ces incidents n'ont fait aucun blessé, a-t-on précisé.

■ Le temps fait encore des siennes

AMMAN (AP, AFP, Reuter) — Le mauvais temps qui sévit dans plusieurs pays du Moyen-Orient depuis plus d'une semaine a de nouveau fait dimanche au moins 15 morts, dont neuf personnes qui ont péri noyées en raison d'inondations en Jordanie. La neige a perturbé les activités et même fait son apparition pour la première fois depuis le début du siècle à Tibériade (Israël), à 250 mètres au-dessous du niveau de la mer. Par ailleurs, de nouvelles avalanches ont fait sept morts dans des villages de l'est de la Turquie, ce qui porte à 223 le nombre de victimes depuis le début du mois.

■ Début du pont aérien occidental

MOSCOU (Reuter) — Les pays occidentaux entament lundi un pont aérien pour venir en aide aux républiques de l'ex-URSS, alors que des signes de mécontentement à l'égard de la politique économique se font jour en Russie. Des appareils militaires américains achemineront des surplus de la guerre du Golfe dans plusieurs villes de la Communauté des États Indépendants (CEI), dans le cadre de «l'Opération pour l'espoir», organisée conjointement par les États-Unis et la Communauté européenne. L'opération durera deux semaines et permettra l'envoi de 18 000 tonnes de vivres et de médicaments.

■ L'être humain de Néanderthal

CHICAGO (AP) — Un morceau d'os provenant d'un crâne fracturé vieux de plusieurs dizaines de milliers d'années, semble confirmer que les hommes de Néanderthal étaient moins «primitifs» qu'on le pensait et avaient déjà une organisation sociale complexe. Alan Mann, chercheur de l'université de Pennsylvanie, a trouvé dans la collection de fragments osseux néanderthaliens d'un musée, un morceau d'os présentant les traces d'une blessure «grave, potentiellement mortelle» mais soignée. Cela montre que les hommes de Néanderthal prenaient soin de leurs blessés. Les chirurgiens qui ont examiné le fragment osseux affirment qu'une blessure de ce type a nécessité des jours et des jours de soins attentifs pour cicatriser.

Plus de
3 000
points offerts
cette semaine
dans
LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
38672595
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi-points

Paris et Moscou auraient trompé Saddam

ANKARA (AP, Reuter, AFP) — Saddam Hussein affirme que dans les journées cruciales qui ont précédé le déclenchement de la guerre du Golfe, il a été induit en erreur par les présidents François Mitterrand et Mikhaïl Gorbatchev.

Dans une interview publiée hier par le quotidien turc «Hurriyet», lors de laquelle il lui fut demandé pourquoi il ne s'était pas rendu compte qu'il ne pourrait jamais résister à la formidable coalition alliée, le président irakien a expliqué que des «messages» des présidents soviétique et français l'avaient conduit à retarder le retrait de ses forces du Koweït.

«Naturellement, nous savions ce qui allait se passer (...). Nous savions que le président américain et d'autres chefs d'État n'a-

mèneraient pas les choses jusqu'à un certain point, qu'il y aurait un accord de dernière minute. Nous quitterions le Koweït après la reconnaissance de notre juste cause par les principales puissances et la restauration de nos droits légitimes», a-t-il expliqué.

Alors qu'on lui demandait s'il était alors en contact avec d'autres chefs d'État, il a répondu: «Nous parlions chaque jour (...). Jusqu'au dernier jour, nous étions en contact avec Mitterrand et Gorbatchev et nous recevions d'eux de bonnes nouvelles».

«Les États-Unis préparaient certains scénarios, mais nous avions le sentiment que personne ne se laisserait prendre par ces scénarios. Nous avons attendu une base de règlement jusqu'au dernier moment.»

Ce «dernier moment» venu, «ils voulaient que nous quittions le Koweït. Nous leur avons dit 'venez et sortez-nous en' mais ils ne sont pas venus (...) au lieu de cela, ils sont allés à Bagdad. Moi-même, mon état-major et mon armée, nous les attendions tous à Koweït mais ils s'en sont pris aux enfants et aux vieux».

Par ailleurs, les États-Unis sont prêts à intensifier leurs pressions sur le président Saddam Hussein pour exploiter ce qu'un responsa-

ble américain a appelé les tensions régnant dans les cercles dirigeants de Bagdad, écrivait hier le *Washington Post*.

Le *New York Times* avait affirmé vendredi que M. Gates avait quitté mardi les États-Unis pour sa première tournée dans la région depuis sa prise de fonction en novembre, afin de s'entretenir en Égypte, en Arabie Saoudite et en Israël des perspectives d'un éventuel renversement de Saddam Hussein.

La chute de Saddam Hussein est «inévitabile» car le président irakien est soumis à «beaucoup de pression», a d'autre part affirmé hier le secrétaire général de la Maison Blanche, Samuel Skinner.



QUÉBEC EN AFFAIRES

MÊLONS-NOUS DE NOS AFFAIRES!

Stéphane Bureau donne la parole aux véritables artisans
du développement économique du Québec.

Dans une série de reportages, ceux-ci témoignent
des solutions qu'ils adoptent pour relever les défis de la
situation économique actuelle.

CE SOIR À 19 h 30

QUÉBEC EN AFFAIRES

Producteur délégué : Pierre Tremblay

L'autre télé. L'autre vision.



ÉDITORIAL

Le Québec et le défi des autochtones

L'affrontement des identités nationales risque une fois de plus de faire chavirer la barque constitutionnelle. La Conférence de Toronto vient de révéler, au-delà des fragiles consensus quelque peu étirés à l'occasion, la profondeur de la crise de confiance que manifestent les Premières nations envers la francophonie québécoise.

Il ressort clairement de l'attitude des autochtones qu'ils considèrent les Québécois comme des oppresseurs en puissance. Ils ne leur font pas confiance. Déjà pupilles involontaires du gouvernement fédéral, ils refusent de faire les frais d'une reconnaissance du Québec comme société distincte.

On ne peut leur chercher querelle de défendre eux aussi leurs droits. Mais cette empathie ne doit pas empêcher de débattre de leurs motifs profonds, parfois inconscients.

Les chefs autochtones comme Ovide Mercredi et Zebedee Nungak se défendent bien de faire la guerre aux Québécois. M. Nungak, pourtant, n'a pas eu crainte de montrer une carte d'un Québec découpé en deux, tout le nord appartenant à son peuple. Les Québécois présents à la conférence ont hurlé, avec raison.

Les autochtones revendiquent des terres partout au Canada. Mais pourquoi insister sur la situation québécoise en plein cœur du débat constitutionnel? Autant M. Mercredi, président de l'Assemblée des premières nations, que M. Nungak, porte-parole des Inuit, ont donné la vraie réponse en soulevant la question de la langue.

Hormis quelques nations comme les Montagnais et les Hurons, tous les autochtones ont choisi, de gré ou de force, de s'exprimer en anglais. M. Mercredi admet, tristement, que seules trois familles linguistiques sur une cinquantaine ont une chance de survie.

Au Québec, selon son décompte, dix nations ne connaissent rien à la langue ou à la culture de la majorité. Aussi craignent-elles d'y perdre au change dans une nouvelle constitution.

M. Nungak, de son côté, rappelle le combat de son peuple contre la loi 101. La députée autochtone Ethel Blondin, des Territoires du Nord-Ouest, soutient que les Cris ne peuvent travailler depuis l'imposition du français comme langue de travail.

Alors que les nouveaux immigrants, au Québec, s'intègrent à la majorité francophone, alors que de plus en plus d'anglophones apprennent à communiquer dans la langue de la majorité, les Premières nations seront-elles les derniers habitants du territoire québécois à ignorer le français?

Leur attitude ressemble aux réactions des milieux multiculturels canadiens, qui tous proclament leur foi en la diversité - en anglais! Si les Mohawks ou les Cris ne peuvent parler avec leurs voisins francophones, comment ne pas croire que le débat politique ne risque pas de dégénérer comme à Oka ou à Kanahwake?

Les autochtones utilisent la question du Québec pour s'intégrer au processus constitutionnel. Ils souhaitent un Canada à trois, contrairement au Canada à deux proposé par le Québec, et au Canada unique de Pierre Trudeau, toujours le préféré des anglophones qui ne font pas partie des consensus du Royal York Hotel de Toronto.

Cette sainte trinité constitutionnelle que l'on cherche toujours à définir exigera un agencement raffiné pour éviter une dilution pure et simple des demandes québécoises. Car tout annonce que dans le futur Canada des trois communautés, deux d'entre elles s'exprimeront en anglais. C'est plus qu'un détail.

Le gouvernement du Québec doit réagir promptement, tendre la main aux Premières nations, pour éviter le désastre que serait le choc des deux nationalismes. Les autochtones, de leur côté, ont intérêt à comparer leur situation au Québec à celle de leurs frères et sœurs de l'Ouest. Le pire racisme ne loge pas chez nous.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef et directeur de l'édition:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

LIBRE-ÉCHANGE



Le principe de la dernière école

Par une de ces étranges contorsions dont la mémoire humaine est capable, c'est à René Lévesque que je pense chaque fois qu'on aborde devant moi la question de « la dernière école du quartier ».

Il y a de cela je ne sais plus trop combien d'années, nous avions participé, Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjardins, René Lévesque et moi, à un colloque quel que part dans le Bas-Saint-Laurent. M. Lévesque et moi avions ensuite repris Québecair en direction de Québec. Au hasard de notre conversation, M. Lévesque s'était longuement attardé à la question de l'éducation.

À ses yeux, sans la moindre hésitation, le principal mérite de la Révolution tranquille avait été de démocratiser l'éducation. Lui, le père de la nationalisation de l'électricité, n'en dédaignait pas: le changement capital dans le virage québécois n'avait pas été de créer la Caisse de dépôt ou de prendre le contrôle de l'hydro-électricité, mais d'entreprendre le relèvement de notre système d'éducation.

Il ne faisait pourtant pas un éloge tous azimuts de notre réforme de l'éducation. Il regrettait, en particulier, le grossissement constant et incontrôlé des institutions d'éducation. Il déplorait que les cégeps se soient démesurément peuplés et qu'ils en soient parfois venus à ressembler à des gares de triage plutôt qu'à des lieux d'apprentissage. Il s'interrogeait aussi, en Gaspésie qu'il était, sur les inconvénients de la « grosse polyvalence » et de ce qu'elle exigeait, par exemple, en transport scolaire.

Laurent LAPLANTE



Il se demandait si un éventuel gouvernement péquiste — parce qu'il était alors dans l'opposition —, ne devrait pas profiter de la baisse de natalité ou des mouvements de population pour confier le premier cycle du secondaire à une école et le second à une autre, question de ne pas toujours loger sous le même toit des jeunes aussi différents, physiquement et psychologiquement, que ceux de la première année du secondaire et ceux de secondaire V.

Je n'ai pas souvenir que nous ayons jamais parlé alors de « la dernière école du quartier ». Je me permets cependant de penser qu'une bifurcation vers ce thème l'aurait trouvé farouchement opposé à ce qu'on pousse le culte de la centralisation ou des pseudo-économies d'échelle jusqu'à priver un quartier ou une petite municipalité de sa dernière école.

Tout, chez lui, en lui, plaiderait en faveur d'une éducation enracinée dans le milieu et en faveur d'écoles logées aussi près que possible de la famille.

Je crois, dans la même veine, qu'un quartier se déshumanise gravement et imprudemment quand il laisse s'éteindre sa dernière « réalité » éducative. Le groupe de citoyens qui se battent présentement à Charlesbourg pour empêcher leur commission scolaire de fermer l'école Le Carrefour, dernière école primaire du quartier, me

paraît donc défendre une cause qui mérite tous les appuis.

Garder l'école ouverte coûte cher? Cela est bien relatif: 100 000 \$ dans un budget de 44 millions \$, ce n'est quand même pas la différence entre la prospérité et la misère noire. Je crois qu'il serait plus juste de dire que le maintien de cette école obligerait la commission scolaire à des choix: investir 100 000 \$ dans cette école, c'est, surtout en nos temps de rarefaction des ressources, couper ailleurs. On peut douter que bien des dépenses soient aussi justifiées que celles qu'exige le maintien de cette école.

Qu'on me permette une question. Avant de fermer une école — et surtout la dernière du quartier — sous prétexte qu'elle n'est plus utilisée à pleine capacité, pourquoi une commission scolaire n'envisage-t-elle pas de loger au moins une partie de ses services administratifs dans l'école en question? En d'autres termes, pourquoi, s'il faut réduire le nombre d'édifices relevant de la commission scolaire, n'accorderait-on pas la priorité aux écoles et surtout aux dernières de ces écoles?

Un des drames de notre système d'éducation, n'est-ce pas précisément la distance considérable qui s'est créée entre l'école et ceux et celles qui planifient l'école, tout en demeurant physiquement loin d'elle? Dans cet esprit, placer des services administratifs à l'intérieur même d'un bâtiment partiellement occupé par des classes me paraît assez.

D'autres que moi défendront l'école Le Carrefour avec des arguments plus précis. Je tenais à dire, même de loin, qu'elle doit vivre.

Votre Opinion

Gare aux mirages

(Lettre à J.-Jacques Samson, rédacteur en chef, LE SOLEIL)

J'ai eu l'occasion de lire dans votre édition du 20 janvier une nouvelle description des bienfaits de Nozovent, orthèse commercialisée depuis peu au Canada dans le traitement du ronflement.

En tant que directeur de la recherche sur les anomalies respiratoires du sommeil à l'hôpital Laval, je pense que certaines mises au point doivent être faites auprès de vos lecteurs concernant cet appareil.

Il est maintenant accepté que le ronflement est associé à une plus grande tendance à l'hypertension artérielle, à l'angine de poitrine, et aux accidents vasculaires cérébraux. Il pourrait même représenter la forme précoce d'une maladie plus grave que représente le syndrome des apnées du sommeil caractérisé par des arrêts respiratoires répétés et prolongés pendant le sommeil. Il faut donc éviter que la commercialisation du Nozovent aboutisse à une vulgarisation du ronflement et de son traitement.

Je ne ferai en premier lieu que souligner la simplification abusive qui est faite des mécanismes responsables du ronflement dans la justification de cette orthèse, et le caractère folklorique des études cliniques qui vantent les mérites de cet appareil dans le traitement du ronflement. Mais ce sont les répercussions possibles de la libre commercialisation du Nozovent sur le diagnostic des anomalies respiratoires du sommeil qui nécessitent plus de vigilance.

Le ronflement est un des signes importants du syndrome des apnées du sommeil en association avec une tendance anormale à s'endormir dans la journée. (D'ailleurs le hasard a voulu que l'encart sur le Nozovent soit présenté conjointement avec un article sur le syndrome de fatigue chronique!).

Banaliser le traitement des symptômes risque donc de faire ignorer la maladie sous-jacente. C'est un risque inacceptable quand on connaît les répercussions du syndrome des apnées du sommeil qui est associé à une fréquence élevée de maladies cardio-vasculaires et à une plus

grande mortalité.

Ceci va également à l'encontre de l'évolution de la recherche dans ce domaine, puisque la plupart des efforts portent actuellement sur le développement de méthodes de diagnostic précoce de la maladie.

J'espère que cette mise au point sensibilisera vos lecteurs à l'importance du diagnostic des troubles respiratoires nocturnes, et au recul à prendre vis-à-vis de certaines méthodes thérapeutiques.

Frédéric Séries, md
Centre de pneumologie
Hôpital Laval

Tolérance zéro

Dans son éditorial du 13 janvier 1992, madame Martine R.-Corriveau invitait aussi les hommes à s'exprimer sur la violence. Voici donc mon opinion personnelle.

« La situation est alarmante », écrit-elle. Ce qui m'alarme particulièrement, c'est qu'il semble important de déformer ou de taire les statistiques officielles et vérifiables: au Québec, de 1990 à 1991, le nombre d'homicides entre conjoints a diminué de 40 %

et non augmenté comme l'affirme de façon tout à fait farfelue l'éditorialiste, à moins que les chiffres fournis par les corps policiers du Québec et les journalistes qui traitent de la criminalité soient faux.

De plus, il serait peut-être opportun de signaler qu'en moyenne deux fois plus d'hommes que de femmes (70 % en 1991) sont victimes d'homicides. Serait-ce que ces victimes ne sont qu'un détail dans l'épuration de notre société égalitaire et non sexiste ou qu'en parler risquerait de diminuer la virilité du mâle québécois? Je n'oserais imaginer un silence basé uniquement sur l'orthodoxie à une idéologie officielle.

Comme la grande majorité des hommes et des femmes, je suis contre la violence et d'accord avec l'objectif de viser « le niveau de tolérance zéro ». Cependant, je tiens à préciser qu'une mort d'homme est pour moi aussi inacceptable qu'une mort de femme et que, par expérience personnelle, je n'ai jamais constaté que la société se divisait entre bonnes et méchants.

Yves Caron Charlesbourg

Les statistiques de Allô Police, selon la Presse canadienne, mentionnent 42 drames conjugaux ou passionnels où une femme a été tuée en 1990. En 1988, elles étaient 36 à avoir subi le même sort. Une sous-traction même « farfelue » révèle bien une augmentation... MRC

Sven le fleuriste

Quelle grandeur d'âme chez ces députés fleuristes. Bien entendu, Sven Robinson n'allait certainement pas passer inaperçu dans cette aventure. Non pas que la cause ne soit pas louable, mais ces élus auraient mieux fait de s'occuper de ce qui se passe dans leur pays, avant d'aller fleurir la veuve et l'opprimé à l'autre bout du monde et ce, on le présume, à des coûts scandaleux.

À moins que je ne sois pas abonné au bon journal, je n'ai pas lu que M. Robinson et ses compères aient envoyé des fleurs (cela aurait-il été approprié) ou participé à nos parades locales.

Pourtant la situation des travailleurs et des démunis se dégrade de jour en jour; votre parti-

cipation à ces manifestations à travers le pays n'aurait évidemment pas eu de portée internationale mais politiquement parlant, vous auriez donné l'impression de faire ce pourquoi vous avez été élus et qui plus est, dans la ligne de pensée de votre parti!

Pensez bien que si le peuple chinois que je respecte beaucoup n'a pas assez de ces centaines de millions d'individus pour faire respecter ses droits vous n'y pourriez pas grand-chose.

La prochaine fois pensez donc à un échange et remenez-en quelques milliers pour donner du coffre à nos manifestations et réveiller nos parlementaires face à ce qui s'en vient.

Denis Cantin
Donnacona

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Herbert Léonard sur les traces... d'Otis Redding !

Le maître Otis Redding va-t-il se retourner dans sa tombe ? Le charmeur Herbert Léonard se lance sur ses traces en chantant maintenant du rythm'n'blues !

LE SOLEIL

En effet, rien ne ressemble moins aux disques du vieux loup de la chanson d'amour que sa toute nouvelle production, intitulée simplement *Herbert Léonard*. Virage à 90 degrés pour le Français qui a connu la popularité au Québec avec des ballades érotico-romantiques. Le séducteur s'affiche maintenant R & B, chantant ses textes romantiques sur des musiques allant du gospel au disco-soul.

Assis devant une Black, allu-

mant les cigarettes l'une après l'autre, Léonard respire l'assurance, débordant de confiance. Virage musical, mais l'image reste la même, affirme-t-il calmement. « Il y en a qui diront que c'est une régression ; pour moi il s'agit plutôt d'un retour aux sources. »

Le grand Otis Redding, figure respectée du rythm'n'blues, qui a influencé les Bryan Ferry, Rod Stewart, aurait en effet changé la vie du petit Herbert. « C'est lui qui m'a donné le goût de chanter, il y a un peu plus de 20 ans », jure le chanteur. Ces influences étaient

pourtant difficilement perceptibles à l'écoute des anciens hits comme *Ça donne envie d'aimer* ou *Pour le plaisir*.

« En France, on me connaît depuis plus longtemps qu'au Québec, fait le séducteur dans un sourire de... séducteur. *Flagrant délit* a connu un succès énorme ici, alors qu'en France, cette chanson est passée quasi inaperçue. On a joué délibérément la carte du séducteur ici, mais en France j'ai un public plus large, j'ai eu des hits avec des chansons plus rock'n'roll. »

Nouvelle équipe

Après avoir largué son collaborateur de longue date Bernard Tardy et ses boîtes à rythmes, Léonard a embauché « un vrai

orchestre », le pianiste de Tina Turner, Kenny Moore, ainsi qu'un jeune inconnu, Éric Mouquet, qui a signé toutes les musiques du disque. Le résultat est nettement plus étoffé, musicalement, que les précédents enregistrements de Léonard.

« Je ne voulais surtout pas tomber dans le piège de l'erreur de style. Il y en a qui disent : "on va faire du rythm'n'blues" et ce qui sort des studios n'a rien à voir. Je ne voulais pas non plus faire le rythm'n'blues en adaptant ce qu'avaient fait les Américains. » N'empêche qu'il se permet « un clin d'oeil aux vrais du R & B, Otis Redding (*Respect, I can't turn you loose*), de John Fogerty (*Proud Mary*) dans un collage musical dans le genre *Le tour du monde en trois minutes et 20 secondes*. »

« J'ai eu la chance d'être assez solitaire dans mon créneau musical. Et je crois qu'avec le style rythm'n'blues, ce sera encore le cas. » Que le style léonardien plaise ou non, personne ne connaît mieux sa place dans l'univers de la musique de variété que cet ex-guitariste et ancien chroniqueur scientifique.

Ce virage est d'autant plus étonnant, puisque le charmeur risque de perdre quelques fidèles en route. « Qui ne risque rien, n'a rien ! Il faut tourner la page, évoluer. Sinon on aurait dit que je fais de l'occupation de créneau, de l'opportunisme. Mais je ne renie absolument rien ! Et je ne crois pas que ceux qui aimaient les chansons de Léonard d'avant n'aimeront pas encore celles-ci. Je continue à chanter l'amour de la même façon. Après tout, l'amour est un sujet inépuisable ! » murmure-t-il encore dans un grand sourire...

Le beau risque

Le risque est quand même plus facile pour un artiste qui a vendu des disques par millions. « Il y a des artistes sociaux pour qui il n'y a pas de récession, dit-il, à l'évocation des noms de Francis Cabrel, Ginette Reno. C'est le but que je recherche... »

« Le problème de la récession touche autant la France. Chez nous, le changement de support se fait difficilement. Il y a déjà un certain temps, chez vous, que vous êtes habitués aux disques compacts. Pas nous. Actuellement, à peine 30 % des foyers



Virage musical pour Herbert Léonard qui ne s'inquiète nullement de perdre quelques fans en route.

français possèdent un lecteur laser... C'est d'autant plus difficile parce que nous, on doit passer du 45-tours au CD. Une sacrée différence de prix !

« Ça devient épouvantable pour

les jeunes artistes, dit-il. Je suis bien content d'avoir commencé il y a 15 ans ! Le disque, c'est une industrie, il ne faut pas se cacher. Qui dit industrie, dit rentabilisation, profits. C'est pas juste le talent qui compte... »

«Le Nozze di Figaro» de L'Atelier d'art lyrique Une production fort agréable

L'Atelier d'art lyrique du Conservatoire donnait samedi soir sa présentation annuelle, en l'occurrence *Le Nozze di Figaro* de Mozart. Une production fort agréable, qui faisait honneur à tous les participants.

une critique de BERTRAND GUAY
collaboration spéciale

En se rendant aux prestations des ateliers d'art lyrique de nos institutions supérieures d'enseignement musical, on espère toujours faire d'heureuses découvertes, ou du moins réentendre les voix prometteuses des productions précédentes. La production de samedi, qui sera répétée ce soir (lundi), nous offrait tout ça.

Les rôles principaux étaient tenus par des chanteurs possédant déjà un certain métier. Celui de la Comtesse était même incarné par la lauréate du dernier Prix Raoul-Jobin, Monique Pagé. Rien d'étonnant, donc, à ce que sa prestation ait été celle d'une professionnelle. Son « Dove sono », l'un des grands airs de la partition, a été rendu avec une belle émotion.

Même appréciation pour Michel Desbiens, en Figaro, qui possède toutes les qualités vocales pour ce genre de rôle : timbre chaud, voix appuyée, et technique bien en place. De plus son jeu, peut-être un peu sage pour un personnage aussi démonstratif, dénotait une bonne assurance.

Sophie-Marie Martel, dans le rôle exigeant de Susanna, n'aurait pas fait mieux dans une production professionnelle. La jeu-

ne soprano possède tous les attributs d'une chanteuse de carrière. Le timbre est bien caractérisé, la technique solide, la présence en scène très naturelle. À noter que sa voix s'harmonisait très bien avec celle de Figaro, ce qui nous a valu des duos d'une grande tenue.

Le reste de la distribution servait aussi plusieurs bons moments. Des voix fraîches, comme la Marcellina de Nathalie Tanguay, ou les paysannes de Kirsten Pelchat et Julie Vézina, côtoyaient celles plus mûres du Cherubino d'Elaine Rioux ou du Comte de Réal Toupin. Tout ce monde a démontré une grande vigueur dans les finales emportées des actes deux et quatre. Tous ont également donné l'impression de chanter l'italien avec aisance, en particulier dans les récitatifs, au débit toujours rapide, et accompagnés au forte-piano plutôt qu'au clavecin.

Michel Nadeau, qui signait là son troisième Figaro, après les *Barbier de Séville* de Beaumarchais et de Rossini, a préféré,

pour des raisons évidentes, opter pour une mise en scène sobre, mais efficace et surtout complice de la musique. Comme dans le *Barbier*, il a su tirer un parti très adroit de nombreux clins d'oeil de la partition.

Quant à l'orchestre, peu habitué à jouer dans les conditions pénibles d'une fosse, il a su apporter un soutien solide aux chanteurs. Charles Dumas ne semble pas avoir fait de compromis sur les tempos, tout en demeurant prudent. L'ouverture avait du nerf et l'orchestre a offert plusieurs beaux moments dans nombre de morceaux. On a aussi pu apprécier le fondu des cordes, qui s'est maintenu tout au long de la soirée. Si bien que l'on pardonne volontiers quelques accrocs inévitables, dans les sections de vents, notamment.

Etant donné sa longueur - il dure plus de trois heures sans compter les entractes -, l'opéra n'a pas été donné dans son intégralité. Les coupures nous ont privé de plusieurs numéros connus, comme la « Vendetta » de Bartolo, ou l'air de la jalousie de Figaro, mais en revanche, on a conservé quelques airs parfois retranchés.

LE NOZZE DI FIGARO de Mozart présenté par l'Atelier d'art lyrique du Conservatoire. Avec Michel Desbiens (Figaro), Sophie-Marie Martel (Susanna), Nathalie Tanguay (Marcellina), Christopher Waugh (Bartolo et Antonio), Elaine Rioux (Cherubino), Réal Toupin (le Comte), Bernard Jodry (Don Basilio), Monique Pagé (le Comtesse), Joane Bellavance (Barbarina), Dany Vallerand (Don Curzio), Kirsten Pelchat et Julie Vézina (jeunes paysannes), et l'Orchestre du Conservatoire. Direction musicale : Charles Dumas. Mise en scène : Michel Nadeau. Scénographie : Denis Denoncourt. Samedi soir. Autre représentation ce soir.

Défilé de mode

Créations

Joseph Ribkoff

Avec la participation spéciale de Johnny Farrago



Assistez au défilé de mode des

Créations Joseph Ribkoff

ce mardi 11 février dès 19h15

au Colisée de Québec lors du match



Québec vs Washington

capitals

Ce défilé sera présenté sur la glace du Colisée par les épouses des joueurs, les mannequins des Productions MAG et les patineuses de la troupe Les étincelles de Charlesbourg.

De plus, il y aura séance d'autographe avec Joe Sakic et Valeri Kamenski et tirage parmi les spectateurs d'une garde-robe signée "Créations Joseph Ribkoff" d'une valeur de 1.000\$.

Pour informations et réservations :
NORDTEL : 523-3333 ou 1-800-463-3333

Productions
MAG

Richard
Giguère
opticien

Les Étincelles
de
Charlesbourg

Bijoux
Norb

Escompte
coiffe

Où aller à Québec

Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre : (1) chef d'oeuvre ; (2) remarquable ; (3) très bon ; (4) bon ; (5) moyen ; (6) médiocre ; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galerie Canardière, 661-8575). Le Prince des Mers (4) v.f. de Prince of Tides. Lun. à Jeu. : 18h45, 14 ans. Le dernier boy-scout (5) v.f. de The Last Boy-scout. Tous les soirs, 21h15, 18 ans. Prix d'entrée : 8 \$; 6 \$ pour les 14-20 ans ; 4,25 \$ moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus ; 4,75 \$ en semaine jusqu'à 18 h.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). J F K (3) v.f. 12h20, 16h15,

CONFÉRENCE Amour et Passion



Frédéric-André Hurteau
M.A. Psychologie transpersonnelle

Peut-on concilier le coup de foudre et l'amour authentique? Est-ce possible d'aimer profondément plus d'une fois?

Date : 14 février 1992

Heure : 19h30

Endroit : Hôtel Plaza Universel

3031, boul. Laurier, Sainte-Foy

Réservations nécessaires : 832-8521

Cette conférence sera suivie d'un atelier les 15-16 février sur : Le guerrier intérieur et l'estime de soi. 9h. à 17h.

Plus de 3000 points offerts cette semaine dans

LE SOLEIL

Plus de 3000 points offerts cette semaine dans

LE SOLEIL

Plus de 3000 points offerts cette semaine dans

LE SOLEIL

Plus de 3000 points offerts cette semaine dans

LE SOLEIL

Plus de 3000 points offerts cette semaine dans

LE SOLEIL

Plus de 3000 points offerts cette semaine dans

LE SOLEIL

Plus de 3000 points offerts cette semaine dans

LE SOLEIL

Plus de 3000 points offerts cette semaine dans

LE SOLEIL

Faire parvenir vos communiqués à : Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél. : 647-3489.

20h15, 14 ans. Aces, l'attaque des Aigles de fer (4) 12h30, 14h45, 16h55, 19h15, 21h30, 14 ans. Shining Through (4) v.o.a. 13h15, 16h, 19h, 21h40, 14 ans. Freejack (5) v.f. 13h35, 16h40, 19h20, 21h45, 14 ans. Le Festin nu (4) v.f. de Naked Lunch. 13h40, 16h45, 19h30, 21h50, 18 ans. Scanners III : la conquête (4) v.f. 12h45, 14h50, 17h, 19h40, 21h50, 14 ans. Tous les matins du monde (3) 14h, 16h40, 19h10, 21h40. G. Analyse fatale (4) v.f. de Fatal Analysis. 13h15, 16h, 19h, 21h40, 14 ans. Prix d'entrée : 8 \$; 6 \$ pour les 14-20 ans ; 4,25 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans ; 4,75 \$ avant 18 h en semaine.

CLAP (2360, Chemin Sainte-Foy, 650-CLAP).

★ Toto le héros (4) 12h, 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h45. G. ★ Europa (2) v.o.a. et allemande s.-l. 12h15, 14h30, 16h45, 19h, 21h15.

★ Lion d'or 91 (4) v.o. 13h, 19h15. G. Nikita (4) 14h15, 21h. G. À propos d'Henri (4) v.f. de Regarding Henry. 17h. G. Prix d'entrée : 5 \$; 4,25 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans ; Super-Primeurs \$5, du lun. au jeu.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401, des Galeries, 628-2455). Salle 1 : Rush (4) v.f. Sem. : 18h40, 21h10, 14 ans. Salle 2 : Capitaine Crochet (4) v.f. de Hook. Sem. : 18h15, 21h. G. Salle 3 : La Main qui berce l'Enfant (5) v.f. de The Hand That Rocks the Cradle. Sem. : 19h15, 21h30, 14 ans. Salle 4 : Van Gogh (4) Sem. : 20h30. G. Salle 5 : La Belle et la Bête (3) v.f. de The Beauty and the Beast. Sem. : 19h, 21h. G. Salle 6 : Le Père de la Mariée (5) v.f. de Father of the Bride. Sem. : 19h10, 21h25. G. Prix d'entrée : 6 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle 1 : Freejack (5) 13h, 19h, 21h05, 14 ans. Salle 2 : Le passé revient (3) v.f. de Dead Again. 13h, 19h, 21h05, 14 ans. Salle 3 : Analyse fatale (4) v.f. de Fatal Analysis. 13h, 18h45, 21h15, 14 ans. Salle 4 : J F K (3) v.f. 13h, 19h30, 14 ans. Salle 5 : Capitaine Crochet (4) v.f. de Hook. 13h, 18h45. G. Aces, l'attaque des Aigles de fer (4) Tous les soirs : 21h15, 14 ans. ; Prix d'entrée : 5,50 \$; 5 \$ pour adolescents jusqu'à 17 ans ; 3 \$ pour les moins de 13 ans (sauf pour les films cotés 14 ans) et plus de 65 ans.

MIDI-MINUIT (252, rue Saint-Joseph est, 522-2828). Vidéos XXX. Toxique le ravageur (4) 8h40, 20h55. Commando Léopard (4) 9h55, 16h35, 22h10. Paradis des amours secrets (4) 11h35, 14h, 18h20. Phénomène américain (4) 12h55, 15h20, 19h40. Prix d'entrée : 7 \$.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Carte verte (4) v.f. de Green Cards. Lun. à jeu. 18h. La gloire de mon père (3) Lun. Mar. 18h35. Miserie (6) Lun. à jeu. 19h, 37,2 le matin (3) Lun. à jeu. 20h20. Le roi pêcheur (3) v.f. de The Fisher King. Lun. à jeu. 20h50, 14 ans. Thelma et Louise (4) Lun. à jeu. 21h10, 18 ans. Prix d'entrée : Lun. à jeu. : 0,99\$ (taxes en sus).

PLACE OUBÉC (525-4524). ★ Cinéma ouvert du vendredi au mardi. Fermé les mercredis et jeudis. ★ Salle 1 : Prince of Tides (4) v.o.a.

Ven. au mar. 21h. 14 ans. Freejack (5) v.o.a. Ven. au mar. 18h20, 14 ans. Salle 2 : Hook (4) v.o.a. Ven. au mar. 18h15, 21h. 14 ans. Prix d'entrée : 4 \$.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592) :

Salle 1 : Final Analysis (4) v.o.a. Sem. : 18h45, 21h15, 14 ans. Salle 2 : Medicine Man (4) v.o.a. Sem. : 19h, 21h25. G. Salle 3 : J F K (3) v.o.a. Sem. : 20h, 14 ans. Prix d'entrée : 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

CINÉ-CLUB. Ce soir 19h30 : Pas de repos pour Billy Brakko (5 min.) et LE CIEL EST À VOUS. Prix d'entrée : Carte de membre obligatoire : 8 \$ (disponible au SASC, bureau 1358, pavillon Maurice-Pollack, et les soirs de projection au pavillon Charles-De-Koninck). Projection au pavillon Charles-De-Koninck, salle 1-A.

Théâtre

LA CROISIÈRE S'AMUSE. Souper-théâtre-animation du lun. au dim. à compter de 19h30. Café Vittoria, 3405 boul. Hamel. Réservation : 877-4606.

Musique

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC. Ce soir, 20h : France Bégin, guitariste et Marie-Dominique Poirier, flûtiste. Chapelle du Bon Pasteur, 1080 de la Chevrotière. Entrée libre.

MIME ET MUSIQUE au matinées symphoniques éducatives de l'OSQ. Direction : Richard Hoenich. Invité : Claude Saint-Denis. Salle Octave-Crémaie du Grand Théâtre.

Spectacle

LUNDI SHOW de l'Inter-Fac. 21h30. Stadaconé. Pavillon Maurice-Pollack, Université Laval. Entrée libre.

Opéra

« LES NOCES DE FIGARO » de Mozart (version originale). 20h. Par les élèves de l'atelier d'art lyrique du Conservatoire de musique de Québec. Palais Montcalm. Prix d'entrée : 10\$; 6\$ étudiants.

UN VOYAGE DOUBLE PAR JOUR PENDANT 63 JOURS

LE SOLEIL

IL BRÛLE POUR TOUT LE MONDE !

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

Abonnez-vous : 647-3333

